

Administration et rédaction :

MARTIGNY

Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 61052
Chèques postaux 11 c 52

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces le mm. 13 ct.
Réclames " 30 ct.
Mortuaires " 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le mardi et le vendredi

ABONNEMENTS

Une année Fr. 10.—
Avec assurance-accidents pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Chiffre de tirage contrôlé par celle des USA pour sa diffusion. Il paraît au Japon 105 quotidiens du matin et 74 du soir, totalisant un tirage de 14.005.000, soit un journal d'information pour 2,41 habitants (la population atteint 88 millions contre 73 en 1940).

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

L'esprit de Saxon

Dans son ensemble, l'agriculture suisse n'arrive pas à couvrir les besoins du pays. Nous n'avons ni assez de blé, ni assez de vin, ni assez de légumes, ni assez de pommes de terre, ni assez de betteraves sucrières ni même assez de fruits.

Il semble dès lors que la situation du paysan pourrait être de tout repos : les consommateurs ne doivent-ils pas s'arracher les produits de la terre nourricière ? C'est exactement le contraire qui est vrai, et chaque année, tout paradoxal que cela paraisse, les agriculteurs éprouvent des difficultés pour l'écoulement de leurs produits.

L'affaire de Saxon a permis de mettre le doigt sur la plaie. Espérons qu'elle fasse mieux : qu'elle réussisse, à éclairer les praticiens de Berne, afin que crève cet abcès qui empoisonne la vie du paysan suisse et surtout du petit paysan de chez nous qui, parce qu'il se spécialise dans certaines cultures, vins, fruits, légumes, est plus sujet que tous les autres aux pires aléas.

Le problème qui se pose aux autorités n'est pas insoluble. Mais on dirait que celles-ci se refusent à comprendre. Les dures vérités qui leur ont été décochées lors du procès, comme si ces Messieurs avaient été au banc des accusés, les forceront-elles à appliquer dorénavant des mesures propres à sauver notre agriculture menacée par bien d'autres difficultés ?

La veille de l'« émeute » de Saxon, nous écrivions ceci qui a été rappelé par M^e Couchepin, lors du procès : « Que nos autorités prennent garde. S'il y a des incapables à Berne, qu'on les limoge. »

Nous ne saurions nous exprimer autrement aujourd'hui.

Dans quelque temps, les primeurs feront leur première apparition ; puis les fruits franchiront aussi la frontière et alimenteront abondamment nos marchés, de façon continue, selon la formule des trois phases.

Soit. Les consommateurs ont aussi le droit d'être servis, et puisque la production suisse est insuffisante, qu'on complète l'approvisionnement du pays par des apports de provenance étrangère. Mais de grâce, qu'on ne remplisse pas dépôts et frigos de marchandises importées qui seront jetées sur le marché au moment où les nôtres feront leur apparition. Que l'application de la première phase ne permette pas non plus aux ménagères de faire leurs provisions en telles quantités qu'elles n'auront ni le désir, ni la possibilité d'acheter des abricots du Valais.

Car voilà bien le mal ! et il appartient aux autorités d'en empêcher l'éclosion ou, s'il éclate dans un secteur, d'en hâter la guérison. Mais il semble que des forces occultes agissent à Berne et empêchent d'appliquer des solutions raisonnables.

Les produits étrangers ne devraient pas non plus être vendus sur nos marchés à des prix inférieurs aux nôtres. La Confédération est armée pour empêcher un déséquilibre en notre défaveur. Qu'elle augmente donc les taxes douanières ! M^e de Riedmatten n'a-t-il pas relevé, lors du procès, que tandis que la France perçoit 25 centimes par kilo sur les fruits importés, la Suisse se contente de 2 centimes !!! C'est notoirement insuffisant, d'autant plus que nous n'avons pas à mettre des gants vis-à-vis de nos voisins de l'ouest puisque notre balance commerciale est nettement déficitaire. Oui, par un relèvement des tarifs douaniers, par des contingents plus stricts, on peut mettre un frein à l'envahissement catastrophique du pays par les produits étrangers.

Qu'on ne nous dise pas qu'une telle politique douanière va provoquer des mesures de rétorsion de la part de l'étranger et qu'agir ainsi ce serait sonner le glas de nos industries d'exportation.

Allons donc ! que pèsent dans la balance, contre les quelques milliards qu'exportent nos

industriels, les 10 ou 20 millions de produits agricoles qu'il s'agirait de réglementer pour assurer un juste équilibre ? Quand on pense que malgré les mesures draconiennes prises par les Etats-Unis contre notre horlogerie, celle-ci se porte à merveille, on sourit en entendant de tels propos.

Non, ce n'est pas cela, ce n'est pas tant la protection de l'industrie qui compte le plus dans la réglementation demandée, mais les appétits sordides de quelques manitous qui manœuvrent adroitement à leur profit et qui réussissent à circonvenir et à convaincre de braves gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Car nous n'allons pas croire ni écrire qu'on se laisse acheter quand il y va de l'existence même des pauvres gens chargés de famille.

Dorénavant, qu'on surveille d'un peu plus près les agissements des importateurs dont le rôle dans notre économie, s'il n'est pas tout à fait inutile, ne saurait être autre que celui d'intermédiaire entre producteurs étrangers et consommateurs. Qu'on les astreigne à des règles strictes et précises ; leur tâche doit se borner, non pas à empêcher l'écoulement des produits du pays, mais à parer à l'insuffisance de ces derniers.

La loi sur l'agriculture, dont on a vanté les mérites avant son application, a profondément déçu les paysans. Les produits du sol ne se vendent pas au prix de revient ; faut-il s'étonner dès lors si l'agriculteur s'endette et si ses fils quittent la terre pour travailler à l'usine ou sur les chantiers ? On lui a promis l'aisance, on le laisse se colleter avec la misère.

Et ce qu'il y a de plus malheureux dans tout ceci, c'est que son sort, au lieu d'exciter la pitié, engendre l'envie.

C'est encore de notre faute, à nous Valaisans. Car lorsque les Confédérés viennent chez nous, nous leur faisons admirer la richesse de nos vergers, la générosité de nos cotons ; les caves de Provins, d'Orsat, de l'Etat, du Grand-Bavlé et tant d'autres leur sont largement ouvertes. Ils reçoivent la plus cordiale hospitalité, comme si nous étions de grands seigneurs, riches et magnanimes. Alors, après avoir chanté avec nous dans une euphorie qui se comprend « Quel est ce pays merveilleux », ils rentrent chez eux avec une vision fautive du Valais.

Nous payons cher, par la suite, cet effort fait en vue de masquer un complexe qui nous afflige. Hors de chez nous on est plus riche et moins généreux : nous en avons fait la constatation à plus d'une reprise.

Les événements de Saxon sont déjà loin dans le passé ; mais il faut espérer que la leçon que l'on a pu tirer des débats aura fait réfléchir nos autorités et qu'elle les amènera à réexaminer tout le problème de l'agriculture, à se montrer compréhensives à l'égard du paysan en lui accordant sa place, qui doit être une place de premier plan dans la famille suisse.

Et puisse-t-elle nous ramener aussi juste autres Valaisans, en tout, à une plus juste mesure.

(Réd.) - L'article du mardi de M. Edouard Morand paraîtra vendredi. Il concerne la votation fédérale de dimanche.

Deux mites amies

Deux mites qui ont passé l'hiver douillettement calfeutrées dans un fond de garde-robe se retrouvent au printemps.

- Qu'est-ce que tu as fait ? s'informe la première en s'étirant voluptueusement.

- Moi, je m'entraîne pour la traversée de la manche. Et toi ?

- Oh, moi, je suis dans un théâtre où je fais les doublures.

Pour LUI comme pour ELLE un

CERVINO
APÉRITIF AU VIN

nouvelle formule au goût du jour

Retour du Canada

Notre pays est bien représenté en terre canadienne. Nombreux sont nos compatriotes, exilés volontaires bien sûr, sur cette terre, française par le cœur et l'esprit.

Malgré la distance qui les sépare de la mère Patrie, ils ne l'oublient pas. Les relations sont restées bonnes et régulières avec ceux qui sont demeurés au pays. La poste, heureusement est là, pour servir de trait d'union et maintenir les liens d'amitié ou d'affection : lettres fréquentes, journaux que l'on aime recevoir parce qu'ils vous apportent l'air et le parfum du pays natal qu'il est impossible d'oublier et que l'on aime davantage depuis le jour où il a disparu à l'horizon... Le reverra-t-on et quand, ce cher vieux Pays que l'on aime d'un amour intime, me disait un ami rentré depuis au logis paternel, et qui n'avait pu s'acclimater au Canada. Plus je pensais au Valais, à la Suisse, plus le mal du pays me gagnait. J'étais chaque jour plus déprimé, je n'avais pas de cœur à l'ouvrage et le temps me durait...

Voulez-vous que je vous conte son histoire ? Bien sûr, je dois modifier son nom, pour éviter que ses amis ou lui-même ne le reconnaissent, car il est toujours au milieu des siens.

Cela se passait, il y a un quart de siècle environ. Les compagnies maritimes de transports s'évertuaient à une réclame quelque peu exagérée, et certains, sans métier, sans formation adéquate pour s'en aller sous d'autres cieux, en ayant marre - comme ils le prétendaient - de faire le bouche-trou, d'être le dernier des manœuvres ou des serviteurs, la cinquième roue du char, pensaient qu'ils trouveraient une vie plus agréable au Canada, et qu'ils y feraient rapidement fortune.

Trois fameux compères quittèrent donc le pays. Deux étaient agriculteurs, fils de paysans, richement dotés par la prévoyance et l'esprit d'économie de leurs parents qui avaient le prix de l'épargne et de l'argent péniblement gagné. Le troisième, s'occupait occasionnellement des travaux de la terre, préférant travail-

ler comme manœuvre dans une scierie des environs.

Un beau jour de printemps, après les adieux à la parenté, et sans oublier de trinquer le verre de l'amitié, ils partirent, le cœur un peu gros, afin de rejoindre la ville où le train les attendait pour les emporter jusqu'au port de mer où ils s'embarqueraient.

Le voyage, à l'aller, ne fut pas trop pénible. Bien que vicieuses du mal de mer, ils arrivèrent à destination, sans trop de mal. Durant quelques mois, les lascars ne donnèrent plus signe de vie. Leurs proches commençaient à s'inquiéter de leur sort. Etaient-ils arrivés à bon port ? avaient-ils eu un accident ? Toutes les suppositions étaient permises.

Vers l'automne, une lettre de l'un d'eux - appelons-le Pierre - parvint à sa femme. Il lui contait ses mésaventures, se plaignant que la terre était aussi basse au Canada que sur ses champs, et qu'il voulait rejoindre ses pénates, n'ayant plus la patience de vivre en exil. « Je ne veux pas faire de vieux os ici, où nous sommes considérés comme des intrus et regardés comme des animaux de cirque. » Mais comment payer le voyage de retour, car il n'avait plus un rond en poche, ayant dépensé tout le pécule qu'il avait emporté. Sa femme lui adressa une certaine somme, mais à vrai dire, celle-ci était loin de couvrir les frais de transport en bateau et chemin de fer.

Il compensa ce manque de fonds en s'engageant comme auxiliaire sur le bateau qui le ramenait au pays. Il fut affecté au chargement de charbon dans les immenses chaudières faisant mouvoir les nombreux moteurs du transatlantique. « Transpirant comme un damné devant l'immense brasier incandescent, j'ai perdu quelques beaux kilos durant ce trajet. Lorsque j'ai touché la terre ferme du vieux monde, j'étais sec comme le plus misérable des gueux » dit-il à l'auteur de ce billet.

Vraiment, Pierre, ne s'est jamais vanté de son expédition canadienne. Il évite soigneusement la discussion sur ce sujet et s'estime plus heureux au pays natal.

ENTRE AMIS

ECHOS ET NOUVELLES

La presse japonaise

La presse du Japon est la seconde du monde (venant immédiatement après celle des USA) pour sa diffusion. Il paraît au Japon 105 quotidiens du matin et 74 du soir, totalisant un tirage de 14.005.000, soit un journal d'information pour 2,41 habitants (la population atteint 88 millions contre 73 en 1940).

La révolte des anges

A Detmold (Allemagne), seize petits enfants de six à dix ans qui devaient figurer des anges au cours d'une représentation pour les fêtes de Noël se sont mis en grève. Ils ont parcouru la scène en réclamant une augmentation et n'ont cessé qu'après avoir obtenu satisfaction. Ils étaient payés 3 marks.

Le pôle Sud

Le pôle Sud est très différent du pôle Nord. Tandis que celui-ci est une mer profonde de 4000 mètres et recouverte d'une épaisse couche de glace, celui du Sud est une terre de 2000 km² recouverte d'une calotte glaciaire de 3000 mètres de haut. On a calculé que, si elle fondait, toutes les mers du globe hausseraient de 100 mètres, mettant sous eau tous les ports. Les conditions climatiques au sud sont effroyables, car l'altitude de la montagne de glace s'ajoute à la latitude, de sorte que, en hiver, la température est en moyenne de 50 degrés en dessous de zéro ; elle atteint même souvent 70 degrés. En été elle ne va pas au-dessus de 20 degrés en dessous de zéro. Il faut ajouter à cela qu'un ouragan souffle presque en permanence à la vitesse de 200 kilomètres à l'heure, charriant une fine poussière de glace qui égratigne comme de l'émeri.

Le charbon allemand

Actuellement les houillères allemandes emploient 479.000 salariés, dont 329.100 mineurs de fond. L'extraction par homme atteint des chiffres très élevés du fait que les veines sont riches ; elle a été de 1544 kilos en moyenne en 1955 contre 1492 en 1954. Pour permettre une comparaison, signalons que, dans les mines belges, la moyenne ne dépasse guère 800 kilos. Il est vrai que beaucoup de mines belges sont déjà presque épuisées tandis que les réserves du bassin de la Ruhr sont encore énormes.

TOUR D'HORIZON

Gouverner... c'est prévoir !

Les embarras de M. Guy Mollet

A l'Assemblée nationale, M. Guy Mollet a posé la question de confiance à propos de l'octroi aux salariés de trois semaines de congés payés. Une deuxième fois, il l'a posée pour l'adoption d'un projet gouvernemental prévoyant le fractionnement éventuel de cette période de congés dans certaines entreprises. Les deux votes sont à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. De l'avis général, il n'y a pas de doute que le projet ministériel sera admis. Au cours d'une séance de nuit, le président du Conseil a posé de nouveau, et à deux reprises, la question de confiance sur la suite de la discussion des projets sociaux présentés par le gouvernement. C'est aujourd'hui encore que l'Assemblée est appelée à se prononcer sur ces deux nouvelles questions.

La situation en Afrique du Nord - et tout spécialement en Algérie - est bien, à l'heure actuelle, le point délicat du programme. La guérilla y sévit à l'état chronique, si l'on peut dire. Le maire d'Oran vient d'adresser à M. Guy Mollet un SOS demandant d'urgence des renforts pour parer au pire. La situation, selon ce message, serait grave. Le résultat de l'enquête à laquelle le président du Conseil s'était livré en Algérie ne s'est pas encore traduit par une politique claire et définie. Il semble, au contraire, que l'affaire algérienne, liée à celles de Tunisie et du Maroc, s'aggrave avec le temps dans l'attente d'une solution à la fois large et ferme. Mais cette ampleur de vues et cette poigne dont la France a besoin ne peuvent être réalisées qu'avec le soutien d'une majorité soucieuse des véritables intérêts nationaux. Selon un correspondant de Paris, les Français trouvent qu'on « abuse des discours endormeurs » ! Et l'on entend répéter sur tous les tons qu'il serait bon de revenir devant l'électeur avec une loi électorale nouvelle telle que le scrutin d'arrondissement majoritaire.

Comme cela paraissait devoir aller dès le début, le cabinet Guy Mollet n'a pas la vie facile. D'autant plus que M. Mendès-France, vice-président du Conseil, fait montre d'une mauvaise humeur significative. Homme de premier plan, le leader radical-socialiste ne paraît pas beaucoup apprécier le second rôle.

(Lire la suite en page 3)

Réparation et confection

articles en cuir et en toile

Paul DARBELLAY, Martigny

Articles de voyage Avenue de la Gare

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

avec tout le monde en parle ! RAZZIA sur la chnouf JEAN GABIN



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 216 42; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel N° 33

1. RESULTATS DES MATCHES.

Dimanche le 5 février 1956: 2e ligue, Saint-Maurice I-Aigle I, renvoyé.
Dimanche le 19 février 1956: 2e ligue, Saint-Maurice I-Stade Lausanne I, renvoyé.
Dimanche le 26 février 1956: Championnat suisse, juniors A, groupe interrégional: Monthey I-Vevey I, 6-0; Stade nyonnais I-Sierre I —.
Championnat cantonal, Coupe valaisanne (quart de finale): Viège I-Fully I, 7-1; Sion II-Saint-Maurice I, 2-3.

Le Comité central de l'A. C. V. F.:
Le président: René FAVRE.
Le secrétaire: Martial GAILLARD.

FOOTBALL

Le championnat a repris ses droits en ligues nationales

Bien que les conditions des terrains n'aient pas été partout idéales, les matches prévus pour la reprise du championnat ont pu — sauf un — se dérouler normalement. Si Bâle-Chiasso a été renvoyé, c'est bien plutôt en raison de la concurrence que lui faisait Bâle-Viège en hockey sur glace.

Cette reprise n'a pas donné lieu à des résultats surprenants. On note cependant un important changement dans le groupe de LNB: battu par Berne, Lucerne laisse Young Fellows seul en tête.

Voici les résultats de dimanche:

LNA: Servette-Zürich 2-1, Lugano-Lausanne 2-1, Grasshoppers-Urania 6-0, Bellinzona-Young Boys 1-1, Fribourg-Chaux-de-Fonds 0-1, Granges-Schaffhouse 1-1.

LNB: Berne-Lucerne 1-0, Bienne-Young Fellows 1-2, Blue Stars-Longeau 1-2, Cantonal-Saint-Gall 2-1, Malley-Rapid 2-2, Thoune-Nordstern 1-3, Winterthur-Soleure 5-0.

PREMIERE LIGUE: Forward-Yverdon 2-4.

Bon départ du F. C. Yverdon, premier de groupe et prétendant sérieux au titre. Mais les six premières équipes de ce classement restent en course pour la victoire.

	J.	G.	N.	P.	Goals	Pts
Yverdon	12	8	2	2	39-17	18
Botzheim	11	7	2	2	33-23	16
Vevey	11	7	1	3	33-14	15
Sion	11	7	1	3	24-19	15
Monthey	11	7	—	4	35-19	14
Martigny	11	6	1	4	17-11	13
Forward	12	4	2	6	23-33	10
Sierre	11	4	1	6	17-23	9
La Tour	11	3	3	5	17-25	9
Montreux	11	3	2	6	14-28	8
International	11	2	—	9	18-37	4
Union	11	1	1	9	12-30	3

COUPE VALAISANNE

Sion II-Saint-Maurice, 2-3

Cette rencontre comptant pour la Coupe valaisanne s'est disputée à Sion sur un terrain pitoyable et par une température pour le moins hivernale.

Ce match, joué par ailleurs très correctement, a vu la victoire finale de la jeune équipe de Saint-Maurice qui a mérité son succès pour avoir mieux su s'adapter à l'état du terrain.

Dès le début de la rencontre, Saint-Maurice s'est porté à l'attaque et dans les premières minutes a ouvert le score à la suite d'une très jolie combinaison. Les Sédunois ont réagi immédiatement, mais ils se sont trouvés en face d'un Frey intraitable qui a sauvé son équipe en effectuant quelques magnifiques parades. Alors que Sion dominait, Saint-Maurice, à la suite d'une rapide contre-attaque, a augmenté le score en sa faveur après qu'un essai de Lanzi se soit écrasé sur le poteau des buts défendus par Bruttin. Jusqu'au repos les Sédunois ont dominé, mais ils se sont montrés incapables de réduire la marque.

À la reprise les réserves du FC Sion se sont portées immédiatement à l'attaque et à la troisième minute Putallaz a marqué pour ses couleurs. Durant de longues minutes les Bas-Valaisans ont été assiégés et à la suite d'un corner tiré par Christen et prolongé par Wenger, Gaspoz a pu égaliser. La victoire sédunoise ne faisait à ce moment plus de doute, tant les locaux étaient supérieurs. Mais sur contre-attaque Bonvin a pu donner la victoire à son équipe. En fin de partie, les Sédunois ont dominé mais Saint-Maurice s'est replié en défense et le score n'a plus subi de modification.

Les deux formations ont déjà paru bien en forme, et si la victoire de Saint-Maurice est méritée, il faut cependant avouer que les Bas-Valaisans ont été maintes fois aidés par une chance peu commune. P. A.

JUNIORS

Monthey jun.-Vevey jun., 6-0

Ce match de championnat interrégional fut suivi par une galerie qui y trouva son plaisir et qui goûta fort la prestation des deux équipes. Bien que dominés territorialement, les Veveysans pratiquaient eux aussi un joli jeu. Moins nombreuses, leurs attaques s'arrêtaient aux seize mètres. C'est dire qu'Anker, le jeune gardien des juniors de Monthey, n'eut que peu de travail. Il plongea prestement pour arrêter quelques rares tirs et une fois le poteau le suppléa.

Sous l'impulsion de Pottier, plus astucieux que jamais, et du centre-demi Coppex, Monthey refoula longuement les Veveysans dans leur camp. Ses tirs étaient nombreux. Pottier et Gasser pointèrent plusieurs balles très dures à côté des filets et Vogel voyait deux de ses tirs échouer sur le poteau.

Berra, Gasser, Coppex (2 dont un pénalty), Pottier (2) assurèrent cette confortable victoire montheyenne. Cinq minutes avant la fin, Pottier, blessé au genou, dut renoncer à la lutte après avoir « coulé » le ballon dans les filets et basculé par-dessus le gardien qui lui avait plongé dans les pieds. Espérons qu'aucune blessure n'immobilise ce jeune espoir du football. Bertal.

HOCKEY

Martigny bat Young Sprinters, 6-4

(0-0, 3-1, 3-3)

C'est par ce même score que Martigny, au début de décembre, battit La Chaux-de-Fonds, l'autre grand club neuchâtelois. Cette victoire devait marquer le départ d'une série de succès retentissants; mais c'est bien celui de samedi soir contre les Young Sprinters qui a le mieux représenté la valeur actuelle du hockey martignierain, parce qu'il fut remporté sans le renfort des Girard, Dennison, Dinardo ou autres Schooley. Tout au plus, l'ex-Montheysan Borella (Petit-Huningue) complétait-il aimablement la formation d'Octodure.

Voici d'ailleurs dans quelle composition Martigny se présenta pour son dernier match de la saison:

Favre; Abbet, Giroud II, Pillet II; Bongard, Beach, Mudry; Revaz, Pillet, Saudan, Borella.
Young Sprinters s'aligna avec la même formation qui rencontra Arosa, la veille, soit:
Ayer; Ubersax, Grieder, Adler; Caseel, Martini, Zimmermann; Nussbaum, Rohrer, Catti, Monbelli et Gaille.

Il manquait donc Golaz et Blank chez les Neuchâtelois, mais cela n'enlève rien au splendide succès des locaux, qui furent tout simplement magnifiques d'audace et de cran. Selon l'avis général, ils disputèrent certainement leur meilleur match de tout l'hiver. La qualité de leur jeu, leurs feintes et leur marquage étroit déconcertèrent visiblement les Neuchâtelois, surpris aussi de se trouver en face d'un adversaire décidé et résistant à ce point.

Les premières minutes du match furent cependant à l'avantage des Young Sprinters, qui attaquèrent en trombe par Martini et Caseel. Martigny tint bon sous l'orage, puis passa lui-même à l'offensive par Bongard et Beach. Un formidable tir de ce dernier fut retenu de justesse par Ayer, qui dut immédiatement après s'employer à fond pour sauver son camp devant Revaz et Pillet. Sur passe de Beach, Borella se trouva en bonne position de tir, mais le puck fila près du montant. Les Martignierains, à la surprise des spectateurs, font jeu égal avec les Neuchâtelois et créent même des situations invraisemblables devant les buts d'Ayer. Favre n'est pas au chômage non plus et intervient chaque fois avec bonheur.

Le tiers se termina sur une descente Borella-Pillet qui échoua de peu.

Les Neuchâtelois repartirent de plus belle au début du deuxième tiers, mais ils durent attendre la 7^e minute avant de pouvoir marquer leur premier but par Zimmermann. Trois minutes plus tard, Adler se fit sortir pour un faul à Beach. Immédiatement, une magnifique attaque Beach-Revaz-Pillet fut lancée et couronnée de succès, Pillet égalisant imparablement. Ce but de l'égalisation donna des ailes aux locaux et, pendant tout le reste du tiers, Young Sprinters dut faire front à des attaques sans cesse renouvelées. A la 16^e minute, Revaz dribbla trois adversaires et glissa le puck à Mudry, bien placé. Le tir de ce dernier ne laissa aucun espoir à Ayer. Le temps de remettre bien en jeu et, à la suite d'une sensationnelle descente Beach-Pillet, le gardien des Y. S. est battu pour la troisième fois sur tir de Beach. 3-1! Le public applaudit à tout rompre.

Tous appréhendaient la réaction des visiteurs... Elle ne tarda pas puisque Martini, à la 2^e minute déjà de la dernière reprise, traversa toute la patinoire pour aller battre Favre. Beach ne l'entendit pas de cette oreille et, emmenant tout le monde à l'attaque, il rendit le point à la 6^e minute. Young Sprinters répondit du tac au tac par Ubersax et égalisa par Martini, malgré de splendides parades du gardien local.

Les dernières dix minutes furent palpitantes, les équipes donnant à fond pour arracher la victoire. Mais alors que Favre sauva des situations désespérées en plongeant, Ayer dut s'avouer vaincu sur un tir foudroyant de Beach. Deux minutes avant la fin de la partie, Borella tourna autour de la cage des visiteurs, coula le puck à Pillet qui le transmit à Revaz, posté à deux mètres d'Ayer: le sixième but, marqué par l'aïlier, fut un chef-d'œuvre dans sa conception comme dans sa réalisation.

La sirène retentit au moment où le gardien neuchâtelois retenait un violent shoot de Mudry.

Ce match laissera un lumineux souvenir aux 1200 spectateurs présents, lesquels ont pu se rendre compte une dernière fois cette saison des énormes progrès accomplis par leur équipe, sous la direction de Beach. Les joueurs martignierains, dans un geste qui les honore, offrirent à leur entraîneur, au début de la rencontre, un superbe cadeau. La fanfare « La Foudroyante » se produisit pour le plus grand plaisir des auditeurs avant, pendant et après le match. Un match que nous ne sommes pas prêt d'oublier! Dt.

Monthey-Sierre, 7-1

Cette rencontre amicale suscitait un intérêt d'autant plus grand que bon nombre de spectateurs avaient gagné le stade de la Viège pour voir surtout évoluer le jeune Pottier. Or ce dernier joua avec ses camarades juniors le match de championnat interrégional Monthey-Vevey.

Empressons-nous de déclarer que le résultat est trop sévère pour la jeune formation de Sierre dans laquelle on remarqua la jolie partie fournie par plusieurs juniors bien lancés par Pannatier. Pour être partis en trombe au début du match, les jeunes Sierrois émoussèrent en 2^e mi-temps leur pointe de vitesse ainsi que leur ardeur combattive. Par ailleurs, ils gâchèrent en cette même 2^e mi-temps trois superbes occasions de marquer. De plus un tir de Friedli fut renvoyé par le poteau.

Longs à se mettre en train sur un terrain recouvert d'une couche de neige tassée, les Montheyens ont cependant disputé dans l'ensemble un joli match, et la 2^e mi-temps leur a été plus favorable que la 1^{re}. Giannetti (1), avec la complicité des arrières de Sierre, Jenny (1), Denando (4) et Cherix (1) marquèrent pour Monthey, cependant que sur passe en profondeur de Pannatier, Friedli marqua en beauté le seul but pour Sierre.

Bien lancé par Monnay, le jeune Cherix, transféré de Bex, fit en 2^e mi-temps des débuts prometteurs à l'aile gauche où il remplaçait Jenny blessé après un quart d'heure de jeu.

Plus combattifs que lors de leur match contre Malley, les Montheyens ont affiché une forme meilleure ainsi qu'un jeu plus effectif. Cela semble prometteur pour la reprise du championnat. Bertal.

Bâle champion suisse de Ligue nationale B

BÂLE-VIÈGE, 7-0

(1-0, 3-0, 3-0)

Ainsi, par le score éloquent de sept buts à zéro, les Viégeois ont perdu dimanche l'occasion de remporter le titre de champion suisse de LNB et du même coup le périlleux honneur d'affronter le 4 mars, à Neuchâtel, le dernier de LNA pour le match de promotion-relégation. Nous affirmerons d'emblée qu'en aucun moment la victoire des Bâlois ne put être mise en doute. En effet, ceux-ci se montrèrent supérieurs dans tous les domaines: patinage, technique, forme physique et même en énergie, qualité dont les Haut-Valaisans ne sont pourtant pas dépourvus. Ron Barr, l'entraîneur canadien des Bâlois, fit une magnifique démonstration et son troisième but valait à lui seul le déplacement. Chez les vainqueurs, nous citerons encore Hofer qui reste un de nos meilleurs arrières, et Handschin, l'enfant chéri du public, qui effectua de nombreux soli très spectaculaires mais généralement peu efficaces.

Pour qui a vu jouer Viège au début de saison, cette équipe fut dimanche littéralement méconnaissable. A part leur faiblesse flagrante en patinage, les Haut-Valaisans parurent visiblement fatigués. (Les violents efforts fournis pour conquérir le titre du groupe n'en seraient-ils pas la cause?) D'autre part, leur esprit de combativité semble s'être passablement émoussé et si les body-checks des Hofer, Barr et consorts n'encourageaient pas le duel homme à homme, ils n'empêchaient par contre pas la passe intelligente au camarade démarqué. Les meilleurs Viégeois furent Amadeus Truffer, qui par des arrêts remarquables évita une plus cuisante défaite à son équipe, Blackmann et Salzmann qui sut par instants mettre de l'ordre dans une ligne d'attaque trop souvent désemparée. Nous terminerons cette analyse des causes de la défaite valaisanne en constatant que Viège, dans un mauvais jour, a rencontré une équipe bâloise pleine de réussite dont tous les éléments luttèrent avec cœur et à laquelle peu d'équipes en Suisse auraient résisté.

Le match

Près de six mille spectateurs dont une imposante cohorte valaisanne (on parla de 3 à 500 personnes) entourèrent la patinoire de Sankt-Margrethen lorsque les arbitres, MM. Kurt Hauser de Berne et Heinz Gysler de Zurich, appellèrent les équipes suivantes:

Arosa de nouveau champion suisse



Arosa a gagné pour la sixième fois le championnat suisse de hockey sur glace, gagnant ses derniers matches contre Young Sprinters et La Chaux-de-Fonds. De gauche à droite: Trepp, Perli, Uli, Poltera, Gabi Poltera, Meier, Ritsch, Rizi, Pfofi (derrière Rizzoli), Hermann, Givel et Fife.

LES SPORTS en quelques lignes

* Le Trophée des Mineurs à Arolla aura lieu le lundi 19 mars (Saint-Joseph). On sait quelle fête cette manifestation représente pour les ouvriers de ces hauts chantiers. Rappelons qu'elle est organisée en faveur du Fonds de secours des mineurs et de leurs familles.

* L'équipe Roth-Bucher, grâce à une fin de course étonnante, a gagné les Six Jours d'Aarhus, devant Sentfleben-Fornlin, (à un tour), etc.

* Le H. C. Young-Sprinters a récolté un nombre de voix suffisant auprès des clubs pour demander à la LSHG de convoquer une assemblée extraordinaire des délégués. Cette assemblée aura lieu le 25 mars à Olten.

* Le Tour d'Italie 1956 comprendra vingt étapes. Le départ sera donné à Milan le samedi 19 mai.

* Dix-huit matches avec la première équipe et deux galas de patinage artistique se sont déroulés cet hiver à la patinoire de Martigny. Il a été vendu 22.000 billets d'entrée pour ces manifestations, non compris les cartes de libre parcours. Le record d'affluence a été atteint à l'occasion du match Martigny-Pologne avec 3500 spectateurs environ.

* N'ayant certainement pas digéré sa défaite à Martigny, Young Sprinters a battu Montana, dimanche, par 7 à 3. Les Neuchâtelois s'étaient opposés au renforcement de Montana par George Beach. Et pour cause...

AUTO-ÉCOLE R. FAVRE

Camions
Voitures
Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 13 72

MOTOCYCLISME

Moto-Club valaisan

Nous avons toutes nos sections et tous nos membres que le Moto-Club participera au Rallye du Salon de dimanche 11 mars à Genève. Le rendez-vous et le départ aura lieu à Monthey (gare du AOMC) dimanche 11 mars à 8 heures.

N'oubliez pas vos documents douaniers, la route se fera par la côte française. Les membres automobilistes sont cordialement invités à prendre part à ce rallye.

Tous les participants bénéficieront de billets d'entrées à tarifs fortement réduits.

Le président central: F. M.

Les patrouilleurs suisses en route pour Oslo



Les patrouilles militaires suisses qui participeront aux championnats du monde à Oslo ont quitté Bâle vendredi. Debout, la patrouille Suisse I, flanquée des remplaçants Portmann (à gauche) et Nicolier. De gauche à droite, pl. Hischer, sgt. Wenger, app. Zurbuchen, mitr. Kronig; à genou, la patrouille Suisse II : sgt. Latscher, cap. Schild, app. Schnyder, app. Bricker.

Inauguration d'un télési à Ovronnaz

C'était jour de fête dimanche à Morthey-Ovronnaz, sur Leytron, la coquette station située sur le chemin de la cabane Rambert, des Muverans et de la Dent de Morcles.

On y inaugurerait le nouveau télési Morthey-Chevalley, manifestation qui donna lieu à une charmante rencontre entre les créateurs de l'œuvre, les représentants de la commune de Leytron et de nombreux skieurs de la région. Un grand concours même avait été organisé à l'intention de ces derniers et connut une joyeuse animation.

Alors que la plaine du Rhône était plongée dans une mer de brouillard, un soleil éclatant inondait ce magnifique haut paysage, semblant présider aux festivités ordonnées par MM. Adrien Crettenand, Martial Cheseaux et Jean Roduit, de la société du Télési.

Il appartenait à M. Fardel, révérend curé de Leytron, d'apporter la bénédiction divine sur l'œuvre humaine, ce qu'il fit après avoir célébré l'office divin en plein air. La toute souriante Mme Zryd, architecte à Martigny, trancha ensuite le ruban symbolique, mettant non moins symboliquement en marche la nouvelle installation. Alors, toute une jeunesse impatientée s'empressa, deux par deux, de se faire remorquer vers les hauteurs d'Ovronnaz et de s'adonner, sans efforts, aux pures joies du ski de printemps!

Pendant ce temps, M. Martial Cheseaux, président de la société du Télési, se fit un plaisir de saluer les personnalités présentes à la fête, notamment M. le curé Fardel, M. Luc Produit, juge cantonal, les représentants de l'autorité communale, ainsi que les maîtres d'état MM. D'Andrés Frères, Conforti, Monnet, Viscolo, Cretton et Roduit.

M. Cheseaux releva l'importance de la construction d'un télési dans cette belle région aussi bien comme source de profits pour une population agricole que pour le développement d'Ovronnaz.

que nous avons sous les yeux. Ovronnaz, avec son soleil et sa fraîcheur, ses ombres et ses lumières, n'attend qu'un élan généreux, une énergie nouvelle pour briser la coquille qui semble la maintenir prisonnière, et briller de tout l'éclat que la nature l'a parée.

Nous connaissons suffisamment l'esprit d'initiative et l'énergie des Leytronnais pour être sûr qu'ils feront leurs sages paroles de M. Cheseaux et qu'ils participeront tous au développement de leur petite station. Leur commune a donné l'exemple, ces dernières années, en y effectuant d'importants aménagements électriques et d'eau potable.

En félicitant tous ceux qui ont permis la construction, dans un temps record, du télési Morthey-Ovronnaz, ne manquons pas de signaler que cette installation mécanique, système G. Muller, Dietlikon, peut remonter 400 personnes à l'heure, sur une distance de 600 mètres. La station supérieure du télé est située à 1420 mètres d'altitude. Ce n'est pas le... Gornergrat, évidemment, mais il est certain que ce monte-pente rendra de grands services à toute la jeunesse de la région.

Quant à nous, nous nous proposons d'y retourner avant le 15 avril, date du Derby d'Ovronnaz, qui réunira paraît-il l'élite du ski suisse. F. Dt.

Voici les résultats du slalom organisé à l'occasion de cette inauguration :

- O. J. : 1. Bertholet Charly, Saillon, 1' 06"2; 2. Raymond Hervé, Saillon, 1' 07"3; 3. Putallaz Roger, Chamoson, 1' 09"4; 4. Maye Marc, Chamoson, 1' 12"4; 5. Crittin Michel, Chamoson, 1' 14"; 6. Carrupt Paul, Chamoson, 1' 17"4; 7. Mayencourt, Chamoson, 1' 19"; 8. Chatriand Fredy, Ovronnaz, 1' 28"2; 9. Bridy Fredy, Ovronnaz, 1' 31"; 10. Michellod Gaétan, Ovronnaz, 1' 31"3; etc.

SKI

Concours régional OJ à Verbier

Ce concours, ouvert aux membres OJ du Bas-Valais, district de Martigny compris, s'est déroulé dimanche à Verbier. Plus de 60 jeunes concurrents s'alignèrent dans la seule épreuve prévue, une descente-slalom géant combiné.

La manifestation, organisée par le S. C. Alpina et visionnée par M. Antoine Roduit, représentant de l'AVCS, a remporté un beau succès sportif. L'essai de cette année ayant été concluant, les mêmes concours auront lieu en 1957, puis une compétition cantonale réunira les meilleurs skieurs OJ des trois régions dans une station à désigner. Voici les résultats de dimanche :

- Individuels : 1. Desjacques J. Pierre, Verbier, 2' 34"3; 2. Michellod Michel, Verbier, 2' 35"3; 3. Michaud J. François, Verbier, 2' 41"2; 4. Perraudin Jean, Bagnes, 2' 52"1; 5. Perrin Yvan, Illiez, 2' 53"; 6. Veuthey Bernard, Saxon, 2' 54"1; 7. Rouiller Christian, Martigny, 2' 56"2; 8. Fournier Joël, Salvan, 3' 01"; 9. Stalder Pierre, Martigny, 3' 01"3; 10. Nicollier Marcel, Bagnes, 3' 01"3; 11. Grand René, Martigny; 12. Cherix Roland, Illiez; 13. Darbellay Daniel, Champex; 14. Gay J. Pierre, Evionnaz; 15. Latapie J. Pierre, Bagnes; 16. Fleuty Jacques, Salvan; 17. Joris Roger, Champex; 18. Défago Paul, Morgins; 19. Décaillet René, Salvan; 20. Girod Michel, Choëx; 21. Perrin Anselme, Illiez; 22. Veuthey Michel, Saxon; 23. Revaz Hervé, Salvan; 24. Pasche J. Maurice, Morgins; 25. Michaud Freddy, Verbier; 26. Descartes Jean, Choëx; 27. Ebener Claude, Martigny; 28. Michellod Francis, Leytron; 29. Rausis Jacquier, Champex; 30. Gremaud Pierre, Morgins.

- Equipes : 1. Verbier, 7' 51"3; 2. Martigny, 9' 01"1; 3. Bagnes, 9' 05"1; 4. Illiez, 9' 28"; 5. Salvan, 9' 35"4; 6. Champex, 10' 03"4; 7. Saxon, 10' 29"; 8. Morgins, 10' 30"3; 9. Choëx, 11' 23"3; 10. Evionnaz, 11' 48"2; 11. Leytron, 12' 01"3; 12. Ovronnaz, 12' 02"4; 13. Fully, 14' 00".

Championnats OJ à Crans-sur-Sierre

Septante-deux coureurs de Crans-sur-Sierre, Chermignon et Lens prirent part à ces championnats.

Descente

Garçons, cat. I : 1. Morard Pierre; 2. ex-æquo Emery Gérard et Kamerzin Jacques; 4. Rey Antoine; 5. Duverney Jacques; 6. Bonvin Pierre-Joseph; suivent 22 coureurs.

Garçons, cat. II : 1. Nanchen Gérard; 2. Emery Henri; 3. Bétrisey Charles; 4. Rey Yvan; 5. Bonvin Jean-Pierre; 6. Houst Yves; suivent 23 coureurs.

Filles, cat. I : 1. Rey Danielle; 2. Mittaz Madeleine; 3. Barras Danielle; 4. Mörels Brigitte; etc.

Filles, cat. II : 1. Barras Renée; 2. Kernon Dominique; 3. Barras Cézarine; 4. Bonvin Christiane; etc.

Slalom

Garçons, cat. I : 1. Morard Pierre; 2. Emery Gérard; 3. Bonvin Pierre-Joseph; 4. Duverney Jacques; etc.

Garçons, cat. II : 1. ex-æquo Lamon Pierre et Nanchen Gérard; 3. ex-æquo Barras Willy et Emery Henri; 5. Rey Yvan; etc.

Filles, cat. I : 1. Kamerzin Madeleine; 2. Mörels Brigitte; 3. Mörels Carol; etc.

Combiné

Garçons, cat. I : 1. Morard Pierre; 2. Emery Gérard; 3. Kamerzin Jacques; 4. Duverney Jacques; 5. ex-æquo Bonvin Pierre-Joseph et Rey Antoine; etc.

Garçons, cat. II : 1. Nanchen Gérard; 2. Emery Henri; 3. Rey Yvan; 4. Bonvin Jean-Pierre; 5. Barras Willy; etc.

Filles, cat. I : 1. Kamerzin Madeleine; 2. Mörels Brigitte; 3. Mörels Carol; etc.

Novel-sur-Saint-Gingolph

Dimanche dernier, le Ski-Club de Saint-Gingolph avait organisé son traditionnel concours, renvoyé depuis le mois de janvier pour manque de neige.

Ont pris part à cette compétition de nombreux invités des différents clubs de la région.

L'organisation était impeccable, l'état de la neige très bon. Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

Combiné slalom-descente

- Seniors : 1. Glassey Jules, Nendaz, note 2,60; 2. Barman Roland, Monthey, 4,88; 3. Duchoud Arthur, 6,28; 4. Rithner Léon, Choëx, 15,64; 5. Descartes Léonce, Choëx, 21,72; 6. Jordan Fernand, Daviaz, 22,18; 7. Dave André, Daviaz, 65,92; 8. Jacquier René, Evian, 48,24; 9. Bressoud Hubert, Torgon, 55,72; 10. Vannay Jules, Revereluz, 65,92.

- Juniors : 1. Juillard André, Evian, 7,68; 2. Bressoud Gaston, Torgon, 12,96; 3. Schmid Sulpice, Torgon, 14,24; 4. Brouze François, Novel, 26,12; 5. Bressoud Jean-Luc, Torgon, 35,84; 6. Derivaz Germain, Saint-Gingolph, 40,96; 7. Hertel Jean-Pierre, Bouveret, 46,60; 8. Mariaux Lucien, Torgon, 48,08; 9. Rithner Jean-Claude, Choëx, 53,48; 10. Henninger Hugo, Bouveret, 54,60.

Course de fond

1. Granger Gilbert, Morgins, 19' 21"; 2. Jordan Fernand, 21' 09"; 3. Dave André, 22' 10"; 4. Cettou Pascal, 22' 54".

Vouvry

Dimanche s'est déroulé, à Miex s/Vouvry, le concours des jeunes gens ayant participé au cours I.P.

La participation d'un groupe de seniors vint rehausser cette compétition à laquelle un nombreux public assista.

Ce concours s'est déroulé sous la direction du dévoué moniteur, M. Georges Morand, que nous encourageons vivement à persévérer pour le développement du ski dans notre région. Voici les résultats :

Combiné descente et slalom

- Seniors : 1. Vuadens Robert, Miex, 2' 40"; 2. Vuadens André, Miex, 2' 48"; 9. Rd vicaire Berthousoz, 2' 56"; 4. Planchamp J., Vouvry; 5. Fracheboud J., Vouvry.

- Juniors I.P. : 1. Vuadens Bernard, 2' 50"; 2. Muller Edouard, 2' 58"; 3. Pignat Guy, 3' 10"; 4. Hertel J. P.; 5. Pignat Jacques; 6. Brousoz Bernard; 7. Fracheboud C.; 8. Planchamp J.; 9. Dupont M.; 10. Primaz J. R.; 11. Dupont M. H.; 12. Vuadens Y.; 13. Planchamp A.; 14. Pignat J. P.

Ajoutons que la piste de descente a été ouverte par Mme Nanchen, de Miex, seule concurrente de cette journée et qui fut vivement applaudie.

En fin de journée, M. R. Coppex, chef d'arrondissement, vint rendre visite aux élèves de l'I.P. et les félicita des résultats obtenus.

TOUR D'HORIZON

(Suite de la première page)

De son côté, M. Pierre Poujade, « victime des invasions », qui dispose maintenant d'un hebdomadaire, publie une lettre ouverte au président de la République, dans laquelle il affirme la pureté des intentions de son mouvement de redressement national et de renforcement des institutions démocratiques.

A Bogota... rideau

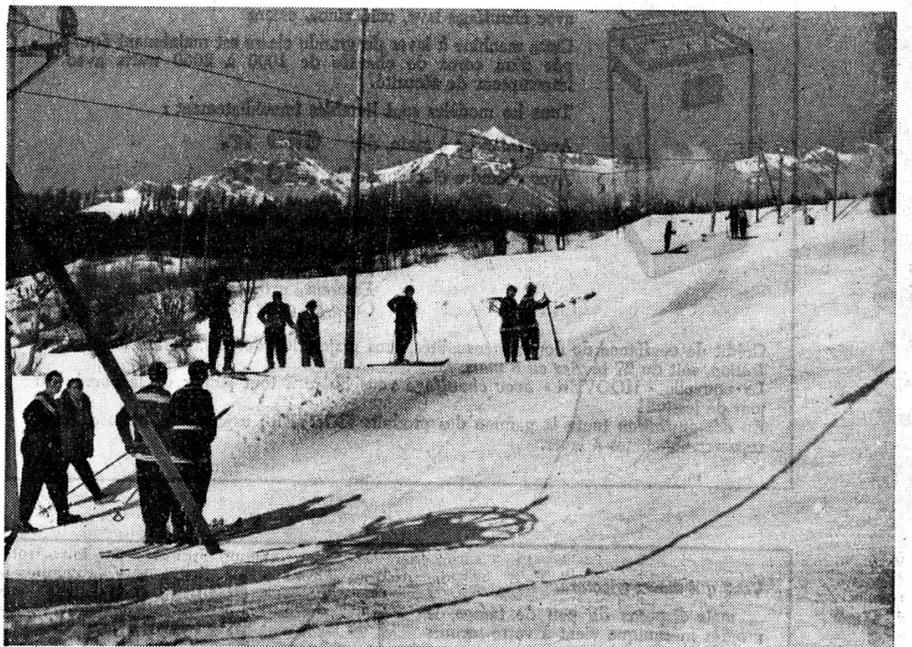
Au Pérou, tout irait bien maintenant, si l'on en croit des nouvelles arrivées de la capitale, d'après lesquelles le chef révolutionnaire, général Merino, aurait « déposé les armes et, de plus, décidé de se retirer de l'armée ! » (textuel).

Est-Ouest

Depuis que l'URSS a montré une nouvelle face, les USA ont déjà riposté. M. Dulles s'est empressé de faire des déclarations tendant à démontrer « au monde libre » que le changement d'attitude soviétique n'avait été possible que grâce à la fermeté américaine mais qu'il convenait, malgré tout, de se méfier... Son exposé ne cache pas le fond de sa pensée lorsqu'il porte l'accent sur la concurrence économique entre les deux blocs fournisseurs; aussi bien conclut-il en répétant une fois de plus que les Etats-Unis sont décidés d'aller de l'avant dans leur politique « d'aide aux pays moins développés » et qu'ils en ont les moyens.

Le contrôle des marchés ne vaut-il pas mieux que les conquêtes territoriales ? A la condition d'être obtenus sans violence... Les Allemands doivent y penser quelquefois. Et c'est aussi ce que les puissances coloniales peuvent constater avec le temps...

Alphonse Mex.



Le télési Morthey-Ovronnaz est un premier jalon posé dans le sens préconisé par M. Rodolphe Tissières, de Martigny, dont le plan prévoit l'installation de télésièges, le premier dans la région de Loutze et le second sur les pentes de Châtillon-col de la Forclaz.

« Ovronnaz peut et doit se développer, déclara M. Cheseaux. Pour cela, il faut évidemment la collaboration ferme et loyale, d'abord de ceux qui ont déjà un intérêt sur place, des pouvoirs publics communaux, des entreprises commerciales et des sociétés sportives de la région, en particulier le Ski-Club Ovronnaz, et enfin de toute notre population. Car, il faut le dire, notre commune essentiellement agricole a besoin de ressources provenant d'une autre branche de l'économie, pour maintenir et élever son niveau de vie. Actuellement, une partie de ces revenus, elle les tire des grands chantiers hydroélectriques. Ceux-ci auront cependant une fin et il faudra songer alors à trouver d'autres possibilités de gain, l'installation d'industries nouvelles, que sais-je.

» Eh bien ! sans chercher trop loin, il serait fort regrettable de ne pas profiter de la matière première

- Juniors : 1. Bonvin Charly, Ovronnaz, 58"4; 2. Josy Fumeaux, Saillon, 1' 03"3; 3. Michellod Willy, Ovronnaz, 1' 13"3; 4. Monnet Julien, Chamoson, 1' 17"; 5. Roduit Raymond, Ovronnaz, 1' 24"1; 6. Roduit Bernard, Ovronnaz, 1' 25"1; 7. Michellod Jacques, 1' 31"; 8. Michellod Louis, 1' 41".

- Dames : 1. Défayes Ida, Ovronnaz, 1' 32"4; 2. Michellod Yvette, Ovronnaz, 2' 19"; 3. Roh Christiane, Ovronnaz, 2' 32"4; 4. Monnet Gerorgette, Chamoson, 2' 38"3; 5. Bridy Claire, Ovronnaz, 2' 4"1.

- Vétérans : 1. Michellod Luc, Ovronnaz, 1' 14" (hors concours); 2. Meichtry Alexis, Loèche, 1' 19"2; 3. Besse Pierre, Ovronnaz, 1' 31"1; 4. Buchard Laurent, Ovronnaz, 1' 40"2; 5. Crittin Adrien, Sierre, 1' 43"3; 6. Maillard Antoine, Ovronnaz, 2' 10"4.

- Seniors I : 1. Michellod Yvon, Ovronnaz, 54"4; 2. Produit Jérémie, 57"; 3. Gay Othmar, Saillon, 59"3; 4. Chatriand Fernand, Ovronnaz, 1' 9"4; 5. Chatriand Raymond, Ovronnaz, 1' 10"; 6. Bonvin André, Ovronnaz, 1' 14"1; 7. Huguet Luc, Ovronnaz, 1' 31"; 8. Gaudard Charly, Ovronnaz, 1' 42"2.

Le beurre et l'argent du beurre

A propos d'un nouveau programme, les dirigeants du parti travailliste anglais, après les expériences amères de ces dernières années, ont dû reconnaître que l'activité du capital privé tel qu'il existe aux Etats-Unis, en Allemagne occidentale et en Suisse, est en mesure, mieux que n'importe quel autre système, de créer des richesses dont l'ensemble du pays tire bénéfice. Et le professeur Lewis va jusqu'à exposer une théorie selon laquelle un gouvernement socialiste devrait faire tout son possible pour multiplier le nombre des petits capitalistes. Quant à M. Gaitskell, chef du parti, il estime que l'Etat ne devrait pas s'immiscer dans la direction des entreprises, mais être là au moment de la répartition des bénéfices pour en prélever sa large part.

Cet hommage rendu à juste titre à l'économie privée et à l'initiative individuelle par les chefs du Labour est intéressant à plus d'un égard. On peut se demander si, en pratique, le système consistant à laisser à l'économie privée tout le travail et toutes les responsabilités et à lui enlever, par la suite, le plus clair du produit de son activité ne constituerait pas une entrave à la production. Passe encore de payer de lourds impôts, qui constituent déjà une redistribution au revenu national. Mais l'idée de voir l'Etat mettre directement la main sur une bonne partie des bénéfices réalisés par l'économie privée ne constituerait nullement un stimulant à la production, bien au contraire.

En voulant à la fois le beurre et l'argent du beurre, les partisans de ce système risqueraient de n'avoir ni l'un ni l'autre. Or, l'Etat social — et cela vaut aussi bien pour la Suisse que pour les autres pays — pour pouvoir faire face à ses énormes dépenses doit favoriser autant que possible la production et la productivité. Les plus belles réalisations sociales demeurent lettre morte... si l'Etat n'a pas les fonds nécessaires pour y faire face ! Plus il y aura d'entreprises prospères, en mesure de payer des impôts copieusement et de distribuer des dividendes intéressants, et mieux l'Etat, qui prélève déjà sa large part du produit des entreprises, pourra remplir sa tâche.

MONTHEY

Nouvelles diverses

L'Harmonie municipale donnera son concert annuel le samedi 10 mars prochain. Un programme de qualité est mis sur pied.

— M. P. Vidoudez, de Genève, réputé pour les instruments qu'il confectionne, traitera le 6 mars de l'art du luthier. La causerie est placée sous les auspices du Club des Arts.

— Le H. C. Monthey a battu, samedi soir, aux Ilettes, Lausanne III b par 4 à 3. Les visiteurs étaient renforcés par Ischi, Trolliet et Spahr, des 1^{er} et 2^{er} équipes.

Grave? Non... la grande efficacité SUNLIGHT apporte partout la propreté — la propreté SUNLIGHT!

extra-savonneux pur et doux profitable

Aviculture hollandaise

Poulets frais du pays, de 1 kilo, 1 kg. 200, 1 kg. 500 et 2 kilos 7 fr. 50 le kg.

Qualité hollandaise, mais produit suisse. Restaurateurs, demandez notre tarif spécial, dégressif. Tél. 026 / 6 12 71.

On cherche une

fille de salle

pour le grill-room du restaurant de Fully. Tél. 026 / 6 31 66.

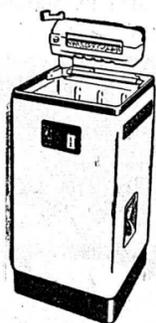
Impr. PILLET, Martigny

Visitez le 1^{er} Salon des Arts ménagers

des

GRANDS MAGASINS
à l'Innovation S.A.
MARTIGNY
PRIX • QUALITÉS • CHOIX • SERVICES

Sa raison d'être ? Donner à toutes les ménagères un bref aperçu des robots domestiques, des machines anti-corrées, des inventions petites ou grandes que l'industrie moderne crée chaque jour pour les aider dans leur tâche quotidienne, **faciliter leur travail, rendre le home toujours plus confortable, en un mot leur redonner confiance et le sourire... tout en leur permettant de réaliser de substantielles économies.**



La sensationnelle Hoover

avec chauffage lave, cuit, rince, essore
Cette machine à laver de grande classe est maintenant équipée d'un corps de chauffe de 1000 à 2000 watts avec interrupteur de sécurité.

Tous les modèles sont livrables immédiatement :

Avec calandre à main, dès **660 fr.**

Avec calandre électrique, dès **880 fr.**

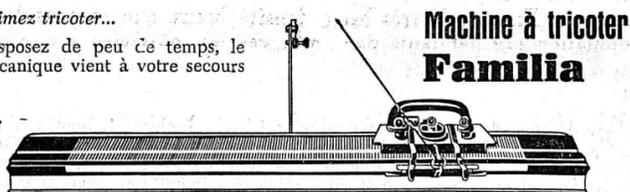
Seule la Hoover a le pulsateur dans la paroi latérale. C'est pourquoi elle lave mieux.

3 kilos de linge en quatre minutes
Pompe automatique
Essoreuse extra-large
Cuve en acier inoxydable

Crédit de confiance de douze mensualités, sans majoration de prix, durant la démonstration, soit du 27 février au 3 mars.
La nouvelle « HOOVER » avec chauffage vous libère à tout jamais de la corvée du jour de lessive !
En démonstration toute la gamme des produits HOOVER : aspirateurs, cireuse, fer à repasser, machines à laver.

Vous qui aimez tricoter...

... mais disposez de peu de temps, le progrès mécanique vient à votre secours avec la



Machine à tricoter Familia

La machine qui tricote sans peine pour toute la famille. Extra-rapide, pouvant débiter une pelote en trois minutes, cette merveilleuse machine à tricoter permet d'exécuter d'innombrables points et dessins et tricote d'une façon régulière : laine, mohair, nylon, angora, coton, lastex, etc.

Démonstration à domicile sur demande.

Très apprécié...

le Grill Mellor

répond aux exigences de la cuisine moderne, permettant d'utiliser un minimum de matière grasse et offrant la possibilité de préparer en un tournemain les grillades les meilleures, les croûtes au fromage les plus savoureuses. Sous sa cloche, vous pourrez faire cuire, comme au four, gratins et tartes aux fruits.

Avec chaque grill est offert un livre culinaire contenant 200 recettes.

ET VOICI

Le fer électrique repassant à sec et à vapeur



Un thermostat extrêmement sensible contrôle et règle la température et le volume de vapeur convenant à chaque tissu.

ENFIN UN VÉRITABLE

MIXER

au plus juste prix

Pour vous, « VOLTA » coupe, broie, émince les légumes, hache les restes de viande, mélange les boissons frappées, fait la mayonnaise. Il n'y a pas de jour sans que « VOLTA » ne rende de précieux services.

Ce mixer est de fabrication suisse, moteur donc de qualité, 220 volts, 350 watts, réglage sur 2 vitesses : 9000 et 14.000 tours. Récipient en verre résistant à la chaleur...

... et tout cela à un prix INNO :
89 fr.

Fritout ménage

La nouvelle friteuse de ménage économe temps, argent, huile et graisse

Les 8 grands avantages du Fritout-Ménage :

1. 50 % d'économie d'huile grâce à la clarification automatique (régénération).
2. 50 % d'économie de courant par réglage automatique de la chaleur à l'aide d'un thermostat.
3. Aucune transmission d'odeur, de sorte qu'il est possible de frire dans la même huile des poissons, de la viande, des pommes frites, des beignets aux pommes, etc.
4. Entretien et nettoyage d'une élémentaire simplicité.
5. Peut être branché sur le courant lumière ou la force.
6. C'est un produit de qualité suisse.
7. Garantie de fabrication d'une année.
8. Chaque appareil est accompagné d'un recueil de 70 recettes.

mélange, coupe, hache, broie, bat, moude...

— Mélangeur (mixer) = Cuisto

— Presse à fruits = Cuisto

— Râpe à légumes = Cuisto

— Batteur = Cuisto

— Hacheur de viande = Cuisto

5 x CUISTO

= seulement **280 fr.**

Assistez à notre démonstration, du 27 au 29 février au Salon des Arts ménagers.

« Marabout-service » a pensé à vous, Mesdames, et aussi à vous, Messieurs, les bricoleurs

Cette encyclopédie ménagère traite plus de 10.000 problèmes :

- entretien
- décoration
- peinture
- réparations
- couture
- jardinage
- achats
- alimentation
- médecine
- budget

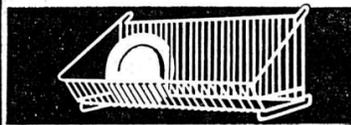


Le volume
Fr. **5,20**

En vente à notre département librairie

Un vaisselier-égouttoir moderne et pratique

Les articles « Sonia » sont en fil de fer recouverts de plastic mou, permettant une présentation plaisante et un entretien facile.



Vaisseliers, égouttoir à poser, porte-couvercles, petites étagères à épices, etc., sont exposés à notre Salon des Arts ménagers.

Nouveau



Le Hache-Légumes « ZYLYSS »

hache rapidement proprement et sans effort les

Légumes crus et cuits
Les restes de viande
Les fruits pour salades
Le fromage pour la fondue
Les oignons, l'ail, etc.

« ZYLYSS » vous est présenté à notre Salon des Arts ménagers

Du fourneau directement sur la table



avec

DURAX

les plats en verre
Ronds, ovales, rectangulaires, avec ou sans couvercle, dans lesquels on peut faire cuire directement.
Appétissant et assurant une cuisson parfaite, ils peuvent être présentés directement sur la table.

Une nouveauté

Prest-o-coll

La colle plastique qui ne dessèche pas dans le tube

A l'ère du plastic et des matières similaires, un produit pour les réparer s'imposait :

« Prest-o-coll » fait avec des résines synthétiques est le produit idéal pour coller tout : plexiglas, ébonite, bakélite, caoutchouc, bois, carton, papier, porcelaine, verrerie, etc.

« Prest-o-coll » colle également le cuir, les objets ainsi réparés restent souples, ce qui est un grand avantage.

« Prest-o-coll » est indispensable dans chaque ménage. Elle sera très appréciée des bricoleurs et des maîtres d'état.

« Prest-o-coll » peut être employée comme isolant, elle est insoluble à l'eau, aux alcools et aux acides.

« Prest-o-coll » est un produit suisse, de hautes qualités adhésives, un produit apprécié par tous ceux qui l'emploient.

« Prest-o-coll » vous est présentée en démonstration cette semaine, dans le cadre de notre premier Salon des Arts ménagers.

Machines à laver — Cuisinières électriques ou à gaz — Frigos
Aspirateurs — Radiateurs — Fers à repasser — Cireuses
Plongeurs — Friteuses — Réchauds
Coussins électriques — Bouillottes — Fœhns — Grille-pain

Toute la gamme de ces précieux auxiliaires de la ménagère moderne vous sera présentée au

Premier Salon des Arts ménagers, des

GRANDS MAGASINS
à l'Innovation S.A.
MARTIGNY
PRIX • QUALITÉS • CHOIX • SERVICES

Succ. de Ducrey Frères

Tél. 026 / 6 18 55

A la conquête des déserts blancs

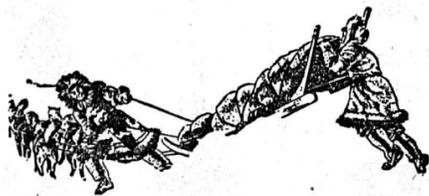
Deux mille hommes dans l'Antarctique — Les richesses polaires — Les vertus du froid antarctique — L'amiral Byrd, toujours sur la brèche — Le « match » USA-URSS aux pôles



L'Antarctique connaît, à l'heure actuelle, une affluence sans précédent. Plus de deux mille hommes représentant une douzaine de nations, se sont hâtés de profiter du bref été polaire pour préparer les bases de lancement de la grande offensive scientifique de l'année géophysique internationale. Les avant-gardes françaises, argentines, russes, chiliennes, américaines ont été les premières installées.

Selon l'Agence Reuter, l'expédition américaine comprendrait 1805 hommes, 7 navires, des hélicoptères, des avions qui, en huit jours, ont survolé une superficie égale au 1/6 du continent antarctique.

Les Britanniques, longtemps retenus dans les glaces de la mer de Weddell ont fini par se dégager, mais leur navire polaire « Le Thiron » a dû progresser avec une extrême lenteur, ce qui eut pu avoir des conséquences désastreuses pour la mission car, à l'autonne antarctique la banquise se soude jusqu'à l'automne prochain. Un retard trop prolongé de l'établissement des bases britanniques aurait été d'autant plus regrettable que l'objectif de l'expédition anglaise est



d'atteindre, en liaison avec les Néo-Zélandais, la traversée complète du continent, l'équipe anglaise partant de la baie de Vahsel au fond de la mer de Weddell devant rejoindre, au pôle Sud, l'expédition néo-zélandaise, venant de Mac-Murdo-Sound.

Les efforts combinés de ces deux missions devraient permettre de déterminer si les mers de Ross et de Weddell se rejoignent, coupant l'Antarctique en deux îles soudées par la glace et si la chaîne des Andes a bien un prolongement dans l'Antarctique comme le suppose la plupart des géographes contemporains.

L'expédition française, forte de quatorze membres, sous la direction de Paul-Emile Victor et de Robert Guillard, a pour mission d'établir deux bases : l'une, sur la côte, à Pointe-Géologie, et l'autre à l'intérieur des terres. Selon la *Revue maritime*, la mission française doit se livrer à des observations météorologiques et relatives au magnétisme terrestre, aux aurores boréales et à la glaciologie... On porte un intérêt tout particulier aux études de la station auxiliaire qui doit être installée au pôle magnétique Sud, point où une aiguille aimantée, suspendue librement, se tient à la verticale.

L'exploration scientifique pure n'est pourtant pas le seul mobile qui a incité douze pays à envoyer des missions dans l'Antarctique. On est à peu près certain, actuellement, qu'au sein de l'Antarctique, gisent des richesses insoupçonnées du grand public. Sous la nappe de glace qui recouvre la plus grande partie de sa superficie, évaluée à 15 millions de km² par le toujours jeune amiral Byrd qui en est à sa cinquième expédition polaire, se trouveraient de riches gisements de houille et de certains autres minéraux notamment du pechblende d'où est extrait l'uranium. Il paraît même que de vastes nappes de pétrole ont été décelées dans ces régions. C'est dire l'intérêt que présente, pour tous les pays participant aux recherches, une prospection méthodique du sous-sol antarctique, d'autant plus que l'énergie nucléaire ouvre des horizons plus rassurants pour l'exploitation — réputée difficile — de ces nappes pétrolifères ou de ces gisements de pechblende.

Par ailleurs, dans le désert de glace, dont la température serait inférieure de près de 22° à celle de

l'Arctique, les vivres se conserveraient indéfiniment d'une expédition à l'autre, immuables, comme stérilisés. Ce froid mordant, perpétuel, qui durant la nuit polaire, s'abaisse environ à 73°, ce qui est le principal obstacle au peuplement de ces régions, lui donne le privilège d'une pureté inconnue qui en fait une sorte de « froid-miracle ». Richard Byrd, d'après l'*American Weekly*, affirme qu'on ne connaît, en ce pays, ni la putréfaction, ni la rouille, ni même, à sa connaissance, l'existence de bactéries. L'amiral Byrd aurait constaté ce phénomène du « froid-miracle », lors de la découverte qu'il fit, lors d'une expédition, d'un camp abandonné quelque trente-sept ans auparavant par des pionniers de l'exploration antarctique.

Les planches des cabanes semblaient neuves et les clous qui joignaient les planches ne portaient absolument aucune trace d'oxydation. Les remarquables propriétés du froid antarctique vont permettre, dans l'avenir, d'emmagasiner dans les déserts blancs le surplus des récoltes et des denrées réputées périssables et l'on pourra envisager la construction d'une gigantesque armoire frigorifique où serait entreposée une réserve internationale dans laquelle on pourrait puiser pour venir en aide aux pays victimes de la famine ou d'autres calamités. Sans compter qu'en cas de « guerre superbiochimique » et de contamination de denrées par gaz ou autres processus chimique, les pays victimes de ces « raids biologiques » pourraient éventuellement se ravitailler dans leur frigo antarctique. Mais nous préférons ne pas envisager d'aussi sombres perspectives !...

D'autant plus que la réalisation et le fonctionnement de cette gigantesque armoire frigorifique se heurte, à l'examen, à des difficultés actuellement quasi-insurmontables.

A la différence du pôle Sud, le pôle Nord est constitué de glaces flottantes. Il est considéré comme le plus court chemin reliant l'Ancien au Nouveau-Monde depuis que l'aviation a pratiquement aboli les distances. Il n'est donc pas surprenant que l'URSS comme les Etats-Unis s'intéressent de plus en plus aux routes aériennes transpolaires et que nous assistions à une lutte de vitesse entre les deux blocs pour la possession des bases d'où partiront, éventuellement, les « armes absolues » et autres fusées meurtrières d'une précision et d'un rayon d'action terrifiants. Les Russes tiennent le Spitzberg et les Américains s'accrochent au



Groenland où, depuis 1951, ils installent, à 1500 km. du pôle Nord, la base géante de Thulé à l'élaboration de laquelle ont l'honneur de participer six explorateurs français, sous la direction de Robert Guillard.

Quant aux Russes, s'il faut en croire M. Frolov, directeur de l'Institut arctique de l'URSS, l'Union soviétique a l'intention, au cours du prochain quinquennat, d'accentuer ses études des régions et des mers polaires. Une nouvelle station sera installée sur un champ de glace flottant, par 80° de latitude nord et 180° de longitude. Cette nouvelle station sera la sixième installée par la Russie qui paraît préférer à la conception de la base géante type Thulé, pratiquée par les USA, la conception des postes essayés tout au long des terres polaires.

Un lot de pantoufles à 6 fr.

MAISONNETTE
Baguette Sport
MARTIGNY
Magasin P.-M. Glroud

Une ville italienne glisse dans la mer



Un glissement de terre menace la ville de Vasto, située sur la côte adriatique italienne. Plus de cent familles ont été évacuées des environs du terrain affaissé.

Un pays qui connaît au plus haut point les difficultés des régions alpestres :

LES GRISONS

Dans l'intention de faire connaître au public suisse la difficile situation économique du plus alpestre des Etats confédérés (puisque son altitude moyenne est de 2100 m.), le gouvernement grison a récemment invité plus de 200 journalistes à venir se rendre compte sur place des problèmes que sont ceux du pays des Liges rhétiques.

Et ceux-ci ont pu voir avec quelle acuité se posent aux Grisons toutes les questions qui sont propres aux régions alpestres.

Aucune n'est plus éloignée des grands centres, et ne connaît de ce fait de plus gros frais de transport, aussi bien pour les marchandises qu'elle importe que pour celles qu'elle exporte. Et, avec la très basse densité de la population (19 habitants par km²) ces frais sont d'autant plus élevés qu'ils sont à répartir sur des quantités de marchandises relativement restreintes. Il résulte de ce faible peuplement de très lourdes charges pour la communauté, les Grisons comptant 2874 m. de chemins de fer pour 1000 habitants (631 m. pour l'ensemble de la Suisse), et 5600 m. de routes (450 m. pour l'ensemble de la Suisse). Aucun autre canton ne doit assumer des frais aussi importants pour les travaux d'endiguement et de protection contre les glissements de terrains.

La plupart des vallées grisonnes sont assez resserrées ; l'insolation quotidienne en est de courte durée, et la période de végétation, en raison de l'altitude, y est fort brève ; le sol en est maigre, escarpé et très accidenté. Aussi les ressources agricoles en sont-elles restreintes. Leurs habitants les trouvent principale-

ment dans la sylviculture et dans l'élevage du bétail.

L'écoulement des produits de la forêt ne donne guère de soucis pour l'instant, mais le gouvernement grison sait qu'il devra toujours plus compter avec la concurrence sans cesse croissante des matières synthétiques et succédanés du bois.

En matière d'élevage, c'est en revanche aujourd'hui déjà que le montagnard subit la concurrence des agriculteurs de plaine. Et il lui est d'autant plus malaisé de la soutenir que les frais d'assurance du bétail et de lutte contre les épizooties sont pour lui plus élevés, étant donné les risques beaucoup plus nombreux que courent les bêtes en montagne et les obstacles s'y opposant à l'intervention rapide du vétérinaire.

Aussi, les vallées rhétiques ne cessent-elles de se dépeupler. La population agricole des Grisons, qui formait en 1888 le 53,8 % de la population totale, n'en constituait plus que le 33,3 % en 1941, et le 26,1 % en 1950. Cette population aurait donc besoin d'autres ressources. L'hôtellerie ne peut suffire à les lui procurer. Il lui faudrait davantage d'industries. Il ne s'en trouve que cinq, sur tout l'immense territoire de ce canton, qui emploient davantage de cent personnes. Parmi celles-ci, les usines d'Ems occupent plus du cinquième des ouvriers grisons soumis à la loi sur les fabriques. Voilà pourquoi la question de savoir si ces usines seront maintenues ou supprimées est d'une importance aussi capitale pour le canton des Grisons. J. D.

Les 7 prétendants de Monique

Roman de Jean Demais

Mme Courtisol leva les bras au ciel, dans un geste lassé. Son mari, tout de même, en resta interloqué :

- Tu acceptes ?
- Si elle ne fait pas cette sottise, elle en fera une autre... Alors...
- Maman chérie ! Comme vous êtes bonne, comme vous m'aimez...
- Tandis que moi, n'est-ce pas, je suis un hybride du père Fouettard et de Croquemitaine ?

Mais l'indignation de François Courtisol s'achevait en un sourire ému sous le baiser sonore que Monique, l'ayant tendrement enlacé, plaquait sur sa joue.

CHAPITRE II

L'idée d'un parrain

« Tonton, c'est très mal ce que vous faites là. Trahir la confiance de la pauvre petite créature innocente que je suis !

Maurice Marsais, le frère de Mme Courtisol, l'auteur dramatique bien connu, resta sans défense devant cette attaque aussi directe qu'inattendue. Et Monique, un sourire moqueur dans les yeux, d'insister :

— Mon bon oncle se moque éperdument de mes nouvelles reliures. Mais il a trouvé

le mauvais prétexte de les admirer pour me tenir claustrée dans mon studio, et me débiter le beau sermon qu'il a préparé à loisir, sur les instances de mes parents, très probablement. Il s'agit de mariage, n'est-ce pas, tonton ? Vous avez un prétendant tout ce qu'il y a de plus réussi, et doré sur tranche, à me proposer. Comment se nomme ce Prince Bleu ?

Se voyant si bien deviné, Maurice Marsais renonça aux précautions oratoires qu'il avait préparées. D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que, sous le clair regard de sa nièce, il se sentait étrangement petit garçon. Et, pour quelque observateur attentif, ce n'eût pas été un spectacle banal, que celui de la jeune fille de vingt ans s'amusant de l'embarras de cet homme dont le talent et l'autorité avaient conquis Paris.

Une flatterie légèrè (mais était-ce une légèrè ?) voulait qu'au temps de sa jeunesse, Maurice Marsais eût entraîné tous les cœurs après soi.

Certes, on s'en doutait quand on scrutait son profil de médaillé romaine, que les lustres ne parvenaient pas à empêcher. Ses cheveux blancs ne le vieillissaient pas tant ses yeux gardaient une jeunesse extraordinaire. Mais ce qui séduisait en lui, plus que sa prestance, que ses traits réguliers, que son élégance raffinée, c'était sa parfaite éduca-

tion. Sans la moindre afféterie, en toutes circonstances, il restait « vieille France ».

On aurait pu dire de lui, comme du Roi-Soleil, qu'il était aussi galant homme devant une fille de cuisine que devant une princesse.

Sa voix surtout, chaude, bien timbrée, riche de résonances secrètes, le distinguait du commun des hommes. Sur son compte, et sur cette voix, une anecdote est célèbre dans les annales du théâtre. La première fois qu'il fut admis à lire lui-même un de ses drames devant le comité de la Comédie-Française, tous ses auditeurs, gens pourtant blasés, furent émus jusqu'aux larmes. Moins peut-être du sujet en soi que du talent avec lequel il avait été défendu par le lecteur.

S'étonnera-t-on alors que Monique eût un frisson quand son oncle et parrain lui prit les mains et lui dit, à mi-voix :

— Tu te trompes, Monique. Je n'ai aucun prétendant à te proposer... et je le regrette. Mais tu dis vrai quand tu crois que je suis mandaté par tes parents pour avoir avec toi une conversation sérieuse, très sérieuse.

Et sur un autre ton, enjoué cette fois, il demanda :

— Tu m'aimes bien, n'est-ce pas Monique ?

— Vous voulez dire, répliqua-t-elle vivement, que vous êtes mon seul confident... après papa...

— C'est justement de ton père qu'il s'agit... et de ma sœur Elisabeth.

Il pesa tous ses mots pour conclure :

— Tu les rends très malheureux !
— Moi ? s'indigna Monique... Parce que je veux passer mon brevet de pilote ?

— Non point, Monique chérie. Ils t'ont déjà passé tant de caprices ! Pourquoi veux-tu qu'après une feinte résistance, ils ne cèdent point, cette fois encore ? Mais parce qu'ils s'aperçoivent enfin que ton activité débordante, ta soif d'apprendre, de te développer, de faire constamment succéder une activité à une autre, n'a au fond qu'un but secret, toujours le même : échapper à la réalité profonde de la vie.

— Je vous comprends de moins en moins, murmura Monique.

— Tes parents avaient d'abord cru à une boutade. Maintenant, ils s'aperçoivent que Monique, la volontaire, la réfléchie, leur a dit vraiment le fond de sa pensée, mûrement méditée : tu ne veux pas te marier.

— Et alors ? fit-elle, de nouveau cabrée. Je suis heureuse auprès d'eux. Que puis-je souhaiter, de plus ? Faut-il que devant vous, tonton, je répète...

— Inutile. Je connais tes arguments. Ils ont leur prix. Au reste te tairais-tu que je les aurais aussi bien devinés. On a dit — je le répète avec un certain orgueil — que mon théâtre laisserait un témoignage de cœur de la jeune fille ». Je possède donc quelque compétence en la matière et je n'ai ainsi pas besoin de tes confidences, Monique. Mais le vieux bonhomme que je suis va se confesser à l'enfant que tu es. Je suis riche, j'ai du succès, point de soucis, et je suis très malheureux...

Marsais avait passé sa main sur son front. Eperdue, Monique s'aperçut qu'il disait vrai. Elle le sut jusqu'au tréfonds de son âme, par la soudaine vieillesse qui détendait les traits de son oncle.

— Je suis malheureux, reprit-il, parce que j'ai raté ma vie en ne me mariant pas. A

cinquante ans passés, je dois me rattacher à l'affection d'une sale gosse de ton espèce, faute d'en avoir, des gosses, qui soient bien à moi... Les livres, les sports, la culture de soi-même ? Fort bien... mais des à-côtés. Ce qui compte seulement, vois-tu, c'est une tendresse partagée, un foyer doux comme un nid, et de petits êtres à qui l'on se sacrifie corps et âme.

— Encore, faiblit Monique, faut-il aimer... Maurice Marsais vit qu'il avait trouvé le seul argument susceptible de toucher le caractère de sa filleule. Aussi la prit-il par les épaules, « en copain », pour lui dire :

— Pourquoi écarter-tu systématiquement tous les prétendants qu'on veut te présenter ? Pourquoi dès qu'on prononce devant toi le mot de mariage, te hérisses-tu comme un coq en colère ?

— Parce que... commença-t-elle en rougissant...

— Non, non, s'écria-t-il, ne me réponds pas. Je vais le faire à ta place. Ton vieux parrain te comprend tellement bien. Parce que tous les préliminaires sociaux à un amour éventuel te semblent, pour tout dire, affreusement « coco », bourgeois, ridicules. On s'ingénie à traiter une personnalité aussi affirmée que toi exactement comme une quelconque petite oie blanche de sous-préfecture. Le beau jeune homme qui vient à la Longueraye sous le plus futile des prétextes et qui se met en frais ! Les dix minutes de conversation qu'on vous ménage, dans le parc... Pourquoi pas, la semaine prochaine, la loge à l'Opéra-Comique, ou le bal des Anciens Elèves ? Une comédie surannée, pour ne pas dire une hypocrisie lamentable...

(A suivre.)

tapis d'Orient... toujours avantageux chez

Lynedjian

choix, qualité... confiance - bas rue de Bourg, Lausanne

même maison à Berne : Münzgraben 6 (en face Bellevue-Palace)

Une petite merveille
Le véhicule de l'avenir

Motorcycle



Isetta

Puissant moteur 4 temps 250 cmc. Confort. Economie.
2 places - Protection totale
Qualité BMW de renommée mondiale

Prix 3.550,-

Essais et démonstrations: **GARAGE DES ALPES**
Martigny-Bourg

M. MASOTTI Tél. 026 / 6 12 22

A vendre à SAILLON quelques mille mètres de

VIGNES

en trois parquets. Bien situées et entretenues.
S'adr. par écrit au journal sous R 672.

SAXON

Enchères pupillaires
et volontaires

Sous l'autorité du juge de la commune de Saxon et avec l'approbation de la Chambre pupillaire, Mme Marie VOUILLOZ-SAUTHIER, veuve de Maurice, et les héritiers de feu Maurice VOUILLOZ mettront en vente par voies d'enchères publiques qui seront tenues le 3 mars 1956, à Saxon, à l'Hôtel Suisse, à 20 heures, les immeubles suivants, sis sur terre de Saxon :

parcelle	folio	nom local	surface m2	nature
2383	12	Croix	2819	pré
3005	12	Barnettes	1075	champ
3761	25	Vers les Ponts	848	champ
5346	25	Vers les Ponts	824	champ

ainsi que la moitié de l'immeuble suivant :

3765	25	Vers les Ponts	1124	habitation grange-écurie jardin.
------	----	----------------	------	----------------------------------------

Pour tous renseignements s'adresser à M. Paul VOUILLOZ, pelles mécaniques, Saxon.

Les prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

p. o. : G. Sauthier, notaire.

APPEL aux consommateurs d'énergie électrique

La période de grand froid et l'absence de précipitations menacent sérieusement l'approvisionnement du pays en énergie électrique, de sorte que toute économie est de rigueur.

Selon l'appel de l'Office fédéral de l'économie électrique tous les usagers doivent restreindre leur consommation dans la plus large mesure en observant notamment ce qui suit :

1. L'usage des radiateurs de chauffage doit être circonscrit aux seuls locaux non chauffables au combustible ou occupés par des personnes âgées ou des malades ;
2. Les chauffe-eau électriques doivent rester déclenché de lundi matin au vendredi soir ; pour chauffe-eau combinés avec chauffage au combustible l'emploi de l'électricité est interdit ;
3. L'usage des cuisinières et autres appareils électriques, ainsi que de l'éclairage, doit se réduire au strict nécessaire. L'éclairage des vitrines et les enseignes lumineuses sont à déclencher le plus tôt ;
4. Dans l'industrie et l'artisanat toute réduction de marche des appareils thermiques et des moteurs s'impose ; l'éclairage sera réduit de même.

Nous prions instamment nos abonnés de se conformer à ces recommandations et de donner ainsi preuve de leur compréhension de la situation exceptionnelle.

Vernayaz, le 24 février 1956.

LONZA S.A.

A vendre

voitures d'occasion

- 1 Ford Anglia 1955 ;
- 1 Ford Perfect 1955 ;
- 1 Ford Consul 1955 ;
- 1 Ford Zéphyr 1953.

Ces véhicules ont été contrôlés. Prix intéressants. Facilités de paiement.
S'adr. Charles Bonvin, Automobiles, Sion. Tél. 2 36 33.

Secrétaire de direction

douée d'esprit d'initiative, habile sténo-dactylo est demandée. Place stable et bien rémunérée. - Adresser offres écrites avec curriculum vitae, références et photo sous chiffre P 3110 S, à Publicitas, Sion.

Sténo- dactylographe

habile, si possible bilingue, est cherchée par commerce de la place de Sierre. Entrée immédiate ou à convenir. - Faire offres par écrit sous chiffre P 3054 S, à Publicitas, Sion.

Ménage de deux personnes cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille. Italienne acceptée. - S'adr. par tél. au 027 / 4 72 79.

On demande

SOMMELIÈRE

de confiance. Bon gain. S'adr. au téléphone 026 / 6 30 62.

Ça se sent du bout
des doigts!

Quelle finesse - quel éclat
- quelle propreté!



Mais pour ça...
le nouveau VIM
qui mousse!

Grâce à sa qualité insurpassable,
vous ne voudrez plus rien d'autre!



Versez un peu de VIM dans le creux de la main
et touchez du doigt: quelle finesse! Voilà pourquoi
VIM nettoie avec tant de ménagement.

VIM donne la propreté et l'éclat!

V 60 B

MIGROS

Avez-vous des visites ?

Devez-vous préparer un repas rapidement ?

Utilisez la délicieuse conserve « Bischofszell »

**Riz avec chanterelles
et viande**

la boîte de 600 g.

1,85

Vous n'avez qu'à passer le contenu de la boîte à la poêle.
Selon vos goûts, vous pouvez y ajouter un peu d'oignons.

Lait condensé

non sucré « Bébé »

de Hollande, 8 % mat. grasses

la boîte de 411 g.

-,65

Gorgonzola

surfin d'Italie

100 g.

-,50

De bourgs en villages

Riddes

CONFERENCE. — La salle de la Coopérative était trop petite pour recevoir toutes les personnes qui s'étaient déplacées pour suivre la conférence avec projections lumineuses en couleurs donnée par M. Willy Keller M. Keller, alpiniste éprouvé, photographe habile, nous fit parcourir les belles montagnes de notre canton, accompagnant ses clichés de commentaires vivants. Ayant passé des vacances en Sicile et au Sahara, il se fit un plaisir de nous entretenir de ces régions.

Un petit film d'amateurs sur l'inauguration de la cabane des Etablons et deux films de l'EFGS sur des championnats du monde de ski, terminaient cette soirée instructive et délassante, organisée par le Ski-Club Etablons.

CONCOURS ANNUEL DU SKI-CLUB «ETABLONS». — Dimanche a eu lieu le concours annuel du Ski-Club «Etablons» de Riddes. Vingt-neuf concurrents répartis en 4 catégories disputèrent avec ardeur les trois challenges mis en compétition. Ce slalom comprenant 21 portes de contrôle fut couru en deux manches sur la piste du télésiège des Mayens de Riddes.

Résultats. — Invités : 1. Lambiel Donat, Iséables, 2' 03"3 ; 2. Crettenand Georges, 2' 14"4 ; 3. Vouillamoz Simon ; 4. Gillioz Fernand ; 5. Crettenand Simon ; (tous d'Iséables).

Juniors : 1. Laurent Simon, 2' 09"3 ; 2. Gillioz Antoine, 2' 14" ; 3. Crettenand Jean ; 4. Perraudin Josy ; 5. Crettenand Simon-François ; 6. Pelfini Josy ; 7. Vouillamoz Joseph ; 8. Rézert Jean-Marie ; 9. Gillioz Abert ; 10. Monnet Jean.

Seniors : 1. Rappaz Martial, 2' 02"2 (meilleur temps de la journée) ; 2. Pralong Henri, 2' 08"1 ; 3. Guglielmina Charly ; 4. Morand René ; 5. Delaloye Gaston ; 6. Baeriswyl Michel ; 7. Crettenand Camille ; 8. Duc Marcel ; 9. Lambiel Marius.

Vétérans : Raboud Marc, 2' 27" ; 2. Giroud Douglas ; 3. Crettenand Gratien ; 4. Coquoz Georges ; 5. Giroud Roger.

Fully

LES NOCES D'ATTILA. — Il est des traditions qu'il faut savoir maintenir. C'est certainement ce qu'ont dû se dire les dirigeants de la Société de jeunesse conservatrice en pensant à leur théâtre annuel. Après le succès de l'an dernier, le public était à l'affût, et la déception aurait été trop grande si le résultat n'avait pas correspondu à son attente.

Disons tout de suite que ce public a été comblé. Si «La Fille de Roland», fut, pour un coup d'essai un coup de maître, les «Noces d'Attila» furent l'éclatante confirmation des énormes possibilités de cette jeunesse enthousiaste.

Pour oser s'atteler à une pièce d'une telle envergure, nécessitant une pareille mise en scène, il ne fallait pas manquer de foi et d'audace ! Cette audace a été récompensée puisque, disons-le sans vaine hablerie, le spectacle présenté ce dernier samedi et dimanche soir, à la salle du Ciné-Michel peuplée jusque dans ses moindres coins et recoins, fut incontestablement un beau succès.

Qu'il nous soit permis de féliciter spécialement le principal artisan de cette réussite, M. Meinrad Bender, pour le soin et l'habileté avec lesquels il a assuré la mise en scène. Parmi les acteurs, la palme revient sans contestation à M. Roger Lovey, qui dans le rôle d'Attila fut simplement extraordinaire. L'un ou l'autre de ses jeux de physionomie valaient à eux seuls le déplacement. Les comparaisons lui furent à peine inférieures et, sans vouloir faire des citations trop allongées, relevons cependant la magnifique interprétation des rôles féminins. Mlles Suzanne Carron, Marie-Jeanne Roduit et Henriette Taramarcz ont tenu leurs rôles avec une aisance qui nous a stupéfiés.

Félicitons, pour terminer, les deux jeunes décorateurs, MM. Genoud et Darbellay, qui se sont surpassés et nous ont présenté un paysage danubien d'une sauvage grandeur et bien dans la ligne de la pièce qui fera date, nous n'en doutons pas, dans les annales du théâtre fuillerein.

DECES. — Hier lundi a été enseveli M. Joseph Carron de Frédéric, décédé à l'hôpital de Martigny, après une longue hospitalisation dans cet établissement.

Le défunt, qui s'en est allé à l'âge de 63 ans, a été accompagné au cours de son dernier voyage terrestre par la fanfare «La Liberté», dont il fut, durant de nombreuses années, le membre dévoué.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Saillon

FEU DE FORET. — Samedi à midi, les pompiers furent alertés par le feu.

Celui-ci, qui fut allumé par un vigneron dans l'intention de détruire un bosquet près de sa vigne, s'est rapidement propagé jusqu'à la forêt située à une centaine de mètres en dessus.

Par leur travail soutenu, les pompiers ont réussi à enrayer l'incendie. Ainsi, les dommages sont peu élevés.

Orsières

DECES. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort, à l'âge de 79 ans, de Mme Cécile Lovey-Troillet. C'était la fille de feu le juge cantonal François Troillet. Son époux, M. Ernest Lovey, a été enseveli il y a juste dix jours.

L'ensevelissement aura lieu vendredi le 2 mars, à 10 h. 30.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Naissances : Tornay Didier-Guy, de Gratien et de Jacqueline Biselx, Ville ; Murisier Marie-Jeanne, de Maurice et de Jeanné Lovey, Ville ; Volluz Gabrielle-Françoise, de Francis et d'Eveline Duay, Prassurny.

Mariages : Roserens Maurice et Lovey Madeleine ; Thétaz René et Tissières Odette.

Décès : Rausis Hélène, 1912, Reppaz ; Rossier Pauline, 1872, Biolley.

Bagnes

CHUTE MALENCONTREUSE. — Dimanche matin, peu avant midi, M. Edouard Bruchez, de Versegères, descendait une des ruelles du Châble. Arrivé au sommet du pont, où la chaussée est très mauvaise, il fit une chute si malencontreuse qu'il fut relevé avec un bras cassé. Il a été immédiatement conduit chez le médecin.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le Trétien

Qui ne connaît le village du Trétien aux maisons quasi superposées, agrippées aux contreforts du Mont de la Barmaz ? C'est là qu'habite une population paysanne, sobre et économe. Afin de permettre l'accès du village aux véhicules à moteur et ainsi de rendre plus aisés une partie de leurs travaux les habitants du Trétien demandèrent il y a quelques années déjà l'élargissement de la route les reliant au reste de la commune.

Le projet fut longuement étudié et enfin en automne 1954 les travaux furent adjugés. Ils furent échelonnés sur trois étapes dont la première fut immédiatement mise en chantier. D'emblée l'on prit le taureau par les cornes et l'on s'attaqua au tronçon le plus difficile et le plus coûteux aussi qui, sur une longueur de 200 mètres environ longe les célèbres gorges du Triège bien connues des touristes. Les mineurs eurent la tâche particulièrement dangereuse en raison de la roche abrupte et défilée. Ils durent travailler encordés et porter le casque. Tout l'hiver le grondement des mines résonna dans les gorges et enfin au printemps une route large et asphaltée remplaça le chemin cahoteux et poussiéreux du passé. L'automne 1955 vit commencer la deuxième étape qui est en voie d'achèvement.

Il serait très agréable de voir la continuation de cette route plus avant dans la vallée et par le fait même d'établir la liaison avec la France par route à une époque où tout devient motorisé. Au point de vue touristique ce serait vraiment nécessaire.

Un trait caractéristique de la vie des gens du Trétien était avant la dernière guerre l'émigration. Chaque été la plupart des familles quittaient leur village et s'en allaient exploiter les alpages en Savoie. La guerre mit fin à cet exode. Il fallait trouver un autre gain-pain. C'est alors que l'on intensifia la culture de la fraise dans la région.

Mais un nouveau problème se posait. C'était celui de l'arrosage. En effet le sol étant très aride, la récolte était grandement compromise les années de sécheresse. Les propriétaires se groupèrent en consociation, établirent un projet et délèguèrent à Sion une commission chargée de soumettre ce projet et de tâcher d'obtenir un subside pour sa réalisation. Le succès fut total puisque grâce au subside obtenu les paysans du Trétien purent à peu de frais établir un véritable réseau de conduites d'arrosage au coteau des Planches, entre les Marécottes et le Trétien. Bon an, mal an la récolte de fraises est ainsi assurée.

Les gens du Trétien sont tenaces et volontaires. Ils sont aussi un bel exemple d'attachement à leur terre.

Chemin-Dessus

NECROLOGIE. — On a enseveli hier lundi, à Martigny, Mme Vve Anatole Pellaud, de Chemin. La défunte, âgée de quatre-vingts ans, était la dernière survivante de la nombreuse famille de Daniel Crettex, un des fondateurs de la station de Champex. Elle était sœur des guides bien connus Maurice et Jules Crettex, décédés depuis plusieurs années.

Mme Pellaud eut une vie extrêmement active. Lors de la première guerre mondiale de 1914-1918, l'Hôtel Beau-Site venait d'être construit. Ayant son époux mobilisé et de jeunes enfants à entretenir, elle fit face avec courage aux difficultés qui ne lui furent pas épargnées pendant cette période. C'est Chemin qui fut choisi comme lieu d'exercices le dimanche par le Ski-Club de Martigny, fondé en novembre 1907. Mme Pellaud était un excellent cordon bleu et les apprentis skieurs



Décès d'un conseiller national zurichois à Sierre

Vendredi soir est décédé, à l'Hôpital de Sierre, où il avait été transporté à la suite d'une crise cardiaque, M. Paul Zigerli, doyen du Conseil national. Il était âgé de 73 ans.

Le défunt représentait le parti évangélique zuricois au Conseil national depuis 1943. M. Zigerli s'était rendu à Sierre pour participer aux travaux de la commission de la loi sur l'assurance militaire.

Chute mortelle à ski

M. William Tonge, Anglais, en séjour à Zermatt, a été victime d'une chute dans la région de Riefelalp. Relevé inanimé, il succomba pendant son transport à la station.

Un guide n'est plus

A Zermatt est décédé, à l'âge de 61 ans, un guide bien connu, M. César Julien. Le défunt avait épousé la fille du célèbre guide Peter Taugwalder.

Dans le corps enseignant

Lors de l'assemblée générale des membres du corps enseignant du Haut-Valais, qui s'est tenue à Brigue, le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'instruction publique, a été acclamé membre d'honneur de la société.

Fédération valaisanne d'apiculture

L'assemblée annuelle des délégués des sections aura lieu cette année à Vercorin le dimanche 4 mars. La Fédération compte plus de sept cents membres groupés dans huit sections.

La section de Sierre organisatrice de cette journée a tout mis en œuvre pour bien recevoir les délégués qui peuvent être assurés de trouver dans cette belle station un excellent accueil. Un car amènera les délégués de la gare de Sierre, départ à 9 h. 10. Assemblée et dîner à la pension-chalet Victoria.

Le Comité.

Cercle d'études agricoles

Le dernier eut lieu le 4 février 1956, en campagne.

- Franc-Roseaux hautes-tiges à Riddes. Très beaux arbres de 50 à 60 ans, élagués il y a 5 à 6 ans une première fois. Eclaircis cette année d'une façon très modérée, chaque branche dispose de place et d'air permettant une production de qualité. Bon travail, à imiter.
- Verger de Canada adultes, touffus. Un élagage vient d'être effectué, sans rabattage. Bien des branches, même grosses ont été enlevées. Les autres bénéficieront d'air et de soleil, et les arbres paraissent normaux. Pas de vide de récolte. Bon travail.
- Elagage-rabattage. Un arbre relativement jeune a été travaillé. Il était indiqué ici de chercher à donner à la couronne une forme judicieuse. Après examen et discussion, les participants se sont ralliés à cette opération qui a reçu l'approbation des arboriculteurs.
- Certain élagage-rabattage a été trouvé bien trop sévère et sans méthode. Arbres trop âgés pour leur faire subir une telle transformation. La reconstitution sera trop longue.
- Lorsqu'après un rabattage, le nouveau bois est obtenu, il faut s'empresseur de l'utiliser au maximum.

PROCHAIN CERCLE D'ETUDES

Samedi, 3 mars 1956, 14 heures, Hôtel de la Gare, Sion

- La fumure des arbres fruitiers. Introduction : M. B. Paccolat.
- Des distances de plantation. Introduction : M. G. Giroud.
- La lutte contre le gel. Introduction : M. J. P. Rollier.

C. M.

à l'appétit aiguisé se réjouissent de déguster l'excellent «salé» de la maison. C'étaient des repas plantureux à 2 fr. 50, car veau ou poulet figuraient aussi dans le menu.

Le Ski-Club fêtera l'année prochaine son jubilé mais une bonne partie des amis de la première heure, à Chemin ne sont plus de ce monde. En cinquante ans, la mort a fait le grand vide et il ne reste que les bons souvenirs de ceux qui nous accueillèrent là-haut avec tant de cordialité.

Nous adressons aux enfants de Mme Anatole Pellaud nos sentiments de vive et profonde sympathie.

J. P.

AU FIL DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LA DEMI-SAISON ?

Les poètes l'ignorent et partagent tout bonnement l'année en quatre morceaux : une tranche de frimas, une tranche de zéphiir, une de soleil et une de feuilles mortes.

Cependant, vous Mesdames, qui savez très bien que, des frimas au zéphiir, il s'écoule un temps appréciable, vous avez inventé la demi-saison. Quel est le vêtement d'entre-saison idéal, qui soit confortable et jeune tout en faisant face aux variations de la température ? C'est HANRO. Il est peu de femmes qui, ayant une fois goûté au confort dispensé par HANRO, ne lui restent acquiescentes leur vie entière.

Les Grands Magasins A L'INNOVATION S. A. à Martigny sont heureux de vous donner l'occasion de juger de la classe de

Hanro

en vous présentant un bouquet printanier de robes, deux-pièces et tailleurs, portables dès maintenant, au cours du

DEFILE DE MANNEQUINS

qu'ils organiseront à leur rayon de Confection Dames, ce vendredi 2 mars à 15 heures

Au cours de ce même défilé, vous seront présentés les créations originales

Mylord



conçues pour la femme jeune et moderne et les tout derniers modèles, GERMAINE LECOMTE Collection «Jeune Femme»

HANRO — MYLORD — GERMAINE LECOMTE : trois exclusivités des Grands Magasins A L'INNOVATION S. A., MARTIGNY Mesdames, ne perdez pas cette occasion de vous documenter sur la mode nouvelle en nous réservant l'après-midi de vendredi 2 mars.

POUR ETRE ENCORE PLUS BELLE...

...utilisez, Mesdames, les produits de beauté renommés ELIZABETH POST de New-York : lotion rafraichissante, lait à démaquiller, poudre fine ou compacte, fond de teint, rouge à lèvres, des produits de grande classe à un prix très avantageux.

A notre rayon, une esthéticienne se fera un plaisir, Mesdames, de vous guider dans votre choix.

ECHOS DE LA FETE DES VIGNERONS 1955

Impatiemment attendu, le deuxième disque de la Fête des vigneron 1955, enregistré sur place par Radio-Lausanne, est arrivé. Il contient notamment les morceaux suivants :

Sonnerie de trompettes — Chant des bûcherons — Danse des fleurs — Chant des Vignerons du Printemps — Ronde de l'arbre de Mai — La Montferrière et le Ranz des Vaches — Ritournelle des Vendanges — Chanson du Vin Malin — Hymne final.

C'est un disque Microsilon 35 tours, en vente à notre rayon de Disques, au prix de Fr. 18,—. Est expédié contre remboursement à toute destination.

LA NOUVEAUTE DE LA SEMAINE :

Bonbons-chocolats fourrés crème (4 parfums : orange, citron, framboise, vanille) au prix très avantageux de 85 ct. les 200 gr. En vente sur table spéciale à l'entrée.

LES OCCASIONS DE LA SEMAINE :

Toutes celles qui vous sont offertes par notre CATALOGUE PRIX POPULAIRES qui vous a été distribué ces derniers jours. Venez voir nos vitrines spéciales.

LA SENSATION DE LA SEMAINE :

L'inauguration de notre 1^{er} SALON DES ARTS MENAGERS : une occasion unique pour la ménagère moderne de se documenter sur les dernières nouveautés de la technique moderne conçues pour lui rendre la tâche quotidienne plus agréable, tout en économisant, du temps et de l'argent.

Société cantonale d'horticulture et de pomologie du Valais

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 mars 1956, à 14 heures, à l'Hôtel de la Planta, Sion, avec l'ordre du jour suivant : 1. Lecture du protocole ; 2. Rapport présidentiel ; 3. Lecture et approbation des comptes ; 4. Nominations statutaires ; 5. Admission de nouveaux membres ; 6. Rapports des commissions arboricoles et florales ; 7. Rapports de visites de cultures ; 8. Apports sur le bureau ; 9. CONFERENCE de M. René Höhn : a) compte rendu d'un voyage d'étude dans les cultures fruitières françaises de la vallée du Rhône, de la Provence et des Pyrénées orientales (avec clichés en couleurs) ; b) expériences pratiques relatives à la culture du pêcher sur les rives du lac Léman (avec clichés en couleurs) ; 10. Divers.

Un avocat séduis victime d'un accident d'auto à Lausanne

Dimanche matin, M. Alexis de Courten fils, avocat à Sion, circulait avec sa voiture à l'entrée de Lausanne. Il descendait la route de Berne rendue glissante par le verglas. Près d'Emmaüs, il perdit la direction de son véhicule qui traversa les voies du tram pour aller s'écraser dans un pré.

M. de Courten fut éjecté de son siège et passa à travers le toit ouvrant de son automobile. Il tomba sur le sol en se blessant sérieusement. Relevé, il a été transporté à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

† M. Joseph Gay-Gay

A Genève est décédé, à l'âge de 77 ans, M. Joseph Gay-Gay, de Sion. Le défunt, ancien fonctionnaire postal, avait quitté la capitale depuis quelques années, mais il avait conservé de très fortes attaches à son pays qu'il aimait. Il laisse le souvenir d'un excellent citoyen, clairvoyant et très estimé. C'était le père de M^e Edmond Gay, avocat à Lausanne et rédacteur en chef de la revue «Treize Etoiles».

M. Joseph Gay fut membre du conseil bourgeois de Sion pendant plusieurs législatures. Le tir intéressant spécialement. Il fut membre dévoué de comités d'organisation de nombreux concours, dont le tir cantonal valaisan où sa collaboration fut particulièrement appréciée.

Nous adressons à l'épouse du défunt, à toute sa famille, et en particulier à M. Edmond Gay, nos bien vives condoléances et l'expression de notre sympathie émue.

Les décès dans le canton

Bramois : Pierre Savioz, 87 ans. Monthey : Adrien Rouiller, 77 ans. Grimsuat : Victor Rev, 66 ans. Vionnaz : Louis Mariaux, 83 ans ; Marc Bressoud, 75 ans. Martigny : Mme veuve Anatole Pellaud, 80 ans ; Rémy Géréviny, 40 ans ; Danièle Giroud, 13 ans ; Mme Benjamin Moret, 88 ans. Nendaz : Augustin Classey. Bagnes : Alphonse Guigoz, 82 ans. Veysonnaz : Lucienne Fragnière-Praz, 75 ans.

Chez les skieurs de Monte-Rosa

La course annuelle des skieurs de la Section Monte Rosa CAS aura lieu les 3 et 4 mars à la Creusaz-Salanfe.

Notre alimentation en électricité

La situation de l'alimentation en énergie électrique est actuellement très critique. Depuis des mois, la distribution est maintenue grâce à des suppléments massifs et très onéreux d'énergie étrangère.

Aussi longtemps que des possibilités d'achat existent, les producteurs et distributeurs d'électricité ont consenti les sacrifices nécessaires et se sont abstenus de demander des restrictions aux abonnés. La situation est devenue générale et la pénurie existe non seulement dans toute la Suisse, mais également dans les pays avoisinants. Aussi n'y a-t-il plus de possibilité d'achats nouveaux d'énergie.

D'autre part, l'enneigement est très faible et personnel ne sait si le froid ne durera pas.

Nous nous voyons par conséquent obligés d'appuyer l'appel à l'économie, lancé par l'Office fédéral de l'économie électrique. Il importe que chacun restreigne dans toute la mesure du possible sa consommation et cela principalement pour les applications absorbant beaucoup de courant, telles que chauffage, eau chaude et moteurs. Les enseignes lumineuses et l'éclairage des vitrines n'étant pas absolument indispensables sont à supprimer.

L'aide bénévole de tous constitue le seul moyen pour éviter que la situation ne devienne catastrophique.

Les principales entreprises d'électricité de la Suisse romande.

Dans le cadre de ce 1^{er} SALON DES ARTS MENAGERS, nous avons l'avantage de vous présenter :

LES DEMONSTRATIONS DE LA SEMAINE :

Mixer CUISTO

= 4 appareils en un : mélangeur presse à fruits râpe à légumes appareil à mouder

PREST-O-COLL = la colle plastique qui ne se dessèche pas dans le tube ; colle bois, papier, carton, porcelaine, verre, caoutchouc, matières plastiques, etc.

HOOVER

= la nouvelle machine à laver chauffante qui :

- * lave
- * cuit
- * rince
- * essore

Pendant la démonstration : crédit de confiance, sans majoration du prix de vente.

(Communiqué Innovation.)

ÉTRANGER

Collision de trains en Allemagne : 30 morts

Selon l'agence orientale ADN, un grave accident de chemin de fer s'est produit samedi matin près de la gare de Bornitz, entre Riesa et Oschatz, en Allemagne orientale. On compte 30 morts et 40 blessés gravement atteints.

C'est un train de marchandises qui est entré en collision avec un direct venant de Dresde.

Ailes brisées

Un DC-3 de l'armée de l'air américaine s'est écrasé sur les hauteurs de San Pedro, dans la sierra de Guadarrama (Espagne). Les colonnes de secours ont trouvé trois morts et trois blessés.

— Un hélicoptère de la marine américaine, venant de Tucson (Arizona), est tombé vendredi au Mexique. Ses cinq occupants, pilote compris, sont morts carbonisés.

Les records stupides...

Une ménagère de Manchester, Mme Marie Ashron, a battu samedi soir le record du monde de l'endurance au piano en jouant 132 heures consécutives. L'ancien record était détenu par un Français avec 131 heures... Epuisée par son effort, la championne s'est évanouie quelques instants après avoir cessé de jouer.

Un ministre finlandais se tue en auto

M. Penna Torvo, ministre des finances finlandais, a succombé dimanche soir à l'hôpital militaire de Tusby, à 40 km. d'Helsinki, à la suite d'un accident d'automobile survenu en fin d'après-midi.

Le ministre, qui était accompagné d'un ami, rentra à Helsinki quand sa voiture a dérapé sur le verglas. Une voiture venant en sens inverse ne put l'éviter. Le chauffeur et le second passager sont grièvement blessés.

Mort de M. Hagenbeck

M. Hagenbeck, le plus grand marchand de fauves du monde, était l'inventeur, avec son frère, Carl du système dit « des îles » qui permet aux animaux de jouir d'une certaine liberté de mouvements et qui sépare les animaux des spectateurs par des fossés remplis d'eau.

Le zoo de Hambourg, qui compte près de 3000 animaux, sera dorénavant dirigé par le fils de Carl.

Du vendredi au mardi

— Un avion de transport s'est écrasé à dix kilomètres d'Alep (Syrie). Les seize passagers — parmi lesquels une femme et ses trois enfants — ainsi que les trois membres de l'équipage ont été tués.

— Pour la première fois depuis 1929, les loups ont fait leur apparition dans le sud de la Sicile, venant des hautes régions de l'Etna.

— La 16^e Foire internationale de printemps de Francfort aura lieu du 4 au 8 mars. Elle comprend 22 groupes. Dix pays, dont la Suisse, y auront des pavillons officiels.

— L'ambassade soviétique à Oslo a versé à la Banque nationale norvégienne un montant de 629.500 couronnes, amende encourue pour violation des eaux territoriales de la Norvège par seize chalutiers russes.

* En tennis de table, Monthey a battu, chaque fois par 9 à 0, Yverdon et Orbe. Voici les Delaurens, Perig et Richard champions de groupe, ce qui leur donne accès aux finales où ils se mesureront à cinq autres champions de groupe pour la promotion en Ligue nationale.

— Le village de l'Escorial, à 45 km. de Madrid, est complètement isolé par une barrière de neige qui atteint en certains endroits une hauteur de 3 mètres.

— Deux ouvriers ont été surpris par des émanations de gaz et ont péri, asphyxiés, dans une fosse d'écoulement d'une teinturerie, à Zurich.

— Un camion militaire s'est renversé et a fait une chute de 10 mètres près de Planfayon. Le chauffeur, Hansruedi Spahr, 21 ans, de Longeau, est décédé de ses blessures peu après l'accident.

La Diana de Martigny a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Rémy GEREVINY

Pour l'ensevelissement prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Rosine GEREVINY-VALLET, à Martigny ;
Monsieur et Madame Paul MARENDAZ-GEREVINY, à Lausanne ;
Monsieur Ottorino GEREVINY, à Saint-Raphaël ;
Les familles GEREVINY et AMPLEATY, à Crémone, Italie ;
Messieurs Antoine et Albert VALLET, à Martigny ;
Les familles VALLET, à Martigny et Milan, DARBELLAY, à Orsières, SARRASIN et REBORD, à Bovernier ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Rémy GEREVINY

Appareilleur

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et ami, décédé accidentellement en montagne, dans sa 40^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 29 février 1956, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille Emile TERRETTAZ, à Saxon, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les contemporains et contemporaines de la classe 1916 ont le vif regret de faire part du décès de leur cher collègue et ami

Monsieur Rémy GEREVINY

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Martigny, le mercredi 29 février 1956, à 10 heures.

Le comité du groupe de Martigny du Club alpin suisse a le grand regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue et ami

Monsieur Rémy GEREVINY

mort accidentellement en montagne.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Martigny, le mercredi 29 février 1956, à 10 heures.

La Société de tir de Martigny a la douleur de faire part à ses membres de la perte de

Monsieur Rémy GEREVINY

Pour l'ensevelissement prière de consulter l'avis de la famille.

Le Ski-Club de Martigny a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Rémy GEREVINY

survenu accidentellement.
Pour l'ensevelissement prière de consulter l'avis de la famille.

3 marques réputées

Hanro
LE TRICOT CHIC

GERMAINE LECOMTE
COLLECTION « JEUNE FEMME »

présentent

leur collection

Mylord
MODÈLES JEUNES ET SPORTIFS

de printemps

en défilé

vendredi 2 mars, à 15 heures

aux Grands Magasins

A L'INNOVATION S.A. Martigny

On cherche

SOMMELIÈRE

dans bon café de Martigny. Débutante acceptée. S'adresser au journal sous R 783.

On demande pour entrée immédiate

3 bons mineurs et 10 manœuvres

Faire offres à l'Entreprise Vuillet, Sion.

Café-restaurant de Sion cherche

sommelière

connaissant les deux services. — Faire offres par écrit, avec photo, sous chiffre P 3207 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

jeune fille

sachant cuisiner et aider au ménage. Bons gages. Entrée tout de suite ou date à convenir. — Boucherie Moret-Minoia, Verbier. Téléphone 026 / 7 13 46.

A vendre à la Pointe

PROPRIÉTÉ

de 2500 m², tournée à la pelle mécanique, en partie arborisée, avec eau. S'adresser au journal « Le Rhône », Martigny, sous R 782.

PERDU

à Martigny le 12 février (Carnaval), une chevalière d'homme. — Téléph. 021 / 24 67 39 ou écrire à M. Randin, avenue de la Borde 60, Lausanne.

Cafés-hôtels-restaurants

à vendre, dans stations de montagne et la plaine du Rhône. — Case postale 52247, Sion.

A louer à CHARRAT

APPARTEMENT

3 ch., cuisine plus ch. aux combles, grande cave, jardin, parfait état. 72 francs par mois. Libre mars 1956. André Roduit, Agence immobilière, Sion. Téléphone 2 19 31.

On cherche pour tout de suite

sommelière

sérieuse, de confiance. M. Schibler, Café Suisse, Aigle.



Madame Joseph GAY-GAY, à Genève ;
Monsieur et Madame Edmond GAY et leurs enfants Françoise, Monique et Jean, à Lausanne ;

Monsieur et Madame le docteur Raymond GUYOT-GAY et leurs fils Jean et Pierre-Louis, à Genève ;

Madame Jeanne PFEFFERLE-GAY, ses enfants et petits-enfants, à Lucerne et Viège ;
Madame Maurice GAY et son fils, à Sion ;

Monsieur et Madame le docteur Jean ROLLIER-GAY et leurs enfants, à Fribourg ;
les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph GAY-GAY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, survenu le dimanche 26 février 1956, après une courte maladie, dans sa 77^e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Saint-Joseph, à Genève, le mardi 28 février, à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

Domicile mortuaire : avenue William-Favre 32, Genève.



Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Madame Benjamin MORET

née Adeline LOVEY, tertiaire

Les familles MORET, LOVEY, PIOTA, BRUNNER, MEILLAND et alliées recommandent l'âme de leur chère défunte à vos charitables prières.

Elle est décédée le 26 février, dans sa 88^e année, munie de tous les sacrements de notre sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 29 février, à 10 heures.

Départ de la villa Brunner-Moret aux Epenes, Martigny-Bourg, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs, ni couronnes.

P. P. E.

L'affaire de Saxon

Le jugement

Voici le « judicatum » rendu le 25 février par le Tribunal du 3^e arrondissement pour le district de Martigny en l'affaire de Saxon :

Les peines d'emprisonnement avec sursis

1. Carron Fernand 1909, Dini Alain, 1923, et Perrier Etienne, 1924, reconnus coupables des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique, sont condamnés à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans.
2. Neury François, 1921, et Pedroni Alphonse, 1921, reconnus coupables des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique, sont condamnés à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans.
3. Bruchez Fernand, 1934, reconnu coupable des délits d'incendie, d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, est condamné à 15 jours d'arrêts avec sursis pendant 3 ans.
4. Roulin Eugène, 1911, reconnu coupable des délits d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, est condamné à 10 jours d'arrêts avec sursis pendant 3 ans.

Les amendes

5. Reuse Ernest, 1908, reconnu coupable des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique, est condamné à une amende de 200 francs.
6. Claret Bernard, 1932, reconnu coupable des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique, est condamné à une amende de 150 francs.
7. Rappaz Raoul, 1925, Roth Georges, 1917, et Vouilloz Benjamin, 1908, reconnus coupables des délits d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, sont condamnés à une amende de 150 francs.
8. Bosen Alfred, 1933, et Darbellay Paul, 1914, reconnus coupables des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique, sont condamnés à une amende de 100 francs.
9. Ançay Charles, 1932, Besse Camille, 1926, Brun Ulysse, 1913, Cheseaux Lazare, 1920, Comby Armand, 1916, Gillioz Marcel, 1915, Lattion Alfred, 1922, Milhit Maurice, 1925, Pellaud Gabriel, 1909, Perrier Roger, 1928, Recordon Albert, 1894, reconnus coupables des délits d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, sont condamnés à une amende de 100 francs.
10. Burnier Alfred, 1920, Ducrètx Wilhelm, 1921, Galetto Robert, 1916, Michelet Henri, 1929, Maret Maurice, 1932, Thomas Cyrille, 1931, reconnus coupables des délits d'émeute et d'entrave à la circulation publique, sont condamnés à une amende de 80 francs.
11. Michelet Alfred, 1897, reconnu coupable d'actes soumis en état d'irresponsabilité factive, est condamné à une amende de 80 francs.
12. Lattion Albert, 1934, et Roserens Georges, 1934, reconnus coupables des délits d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, sont condamnés à une amende de 50 francs.

13. Michelet Marcel, 1935, et Rey Marcel, 1933, reconnus coupables des délits d'émeute et d'entrave à la circulation publique, sont condamnés à une amende de 50 francs.

14. Fournier Joseph, 1930, reconnu coupable des délits d'émeute et d'entrave aux services d'intérêt général, est condamné à une amende de 50 francs.

15. Formaz Charles, 1932, reconnu coupable de délit d'émeute, est condamné à une amende de 50 fr.

Les acquittements

Les accusés Broccard Léon, 1894, Bruchez Charly, 1910, Bruchez Roger, 1933, Claret Henri, 1907, Forre Edouard, 1899, Furrer Joseph, 1911, Gaillard René, 1921, Charles Marcel, 1902, Sauthier Albert, 1914, Tornay Edelbert, 1902, et Vouilloz Arsène, 1905, sont acquittés.

17. Les amendes seront radiées au casier judiciaire après un temps d'épreuve de deux ans.

En cas de non-paiement dans le délai qui sera imparté, elles seront converties en arrêts à raison d'un jour d'arrêt pour 10 francs d'amende.

Indemnités aux CFF

18. Ançay Charles, Besse Camille, Bosen Alfred, Bruchez Fernand, Brun Ulysse, Carron Fernand, Cheseaux Lazare, Claret Bernard, Comby Armand, Darbellay Paul, Dini Alain, Fournier Joseph, Gillioz Marcel, Lattion Alfred, Lattion Albert, Milhit Maurice, Neury François, Pedroni Alphonse, Pellaud Gabriel, Perrier Etienne, Perrier Roger, Rappaz Raoul, Recordon Albert, Reuse Ernest, Roserens Georges, Roth Georges, Roulin Eugène et Vouilloz Benjamin, sont condamnés à payer solidairement aux chemins de fer fédéraux une indemnité civile de 45.599 fr. 90 avec intérêt de 5 % dès le 8 août 1953.

Renvois au for civil

19. Les demandes de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, de René Felley et frères, et d'Henri Favre, sont renvoyées au for civil.

La répartition entre les accusés des frais du procès

Les frais d'enquête et de jugement sont mis solidairement à la charge des condamnés.

Dans les rapports internes, Carron Fernand, Dini Alain, Neury François, Pedroni Alphonse et Perrier Etienne supportent chacun 5/80^e. Bruchez Fernand et Roulin Eugène, 3/80^e chacun. Ançay Charles, Besse Camille, Bosen Alfred, Brun Ulysse, Cheseaux Lazare, Claret Bernard, Comby Armand, Darbellay Paul, Gillioz Marcel, Lattion Alfred, Milhit Maurice, Pellaud Gabriel, Perrier Roger, Rappaz Raoul, Recordon Albert, Reuse Ernest, Roth Georges et Vouilloz Benjamin, 2/80^e chacun. Et les autres condamnés, chacun 1/80^e.

Un événement d'importance : la foire romande des maisons fictives

Le passage de l'école à la vie pratique — toujours si délicat pour les apprentis — a été résolu d'une manière fort intéressante par la Société suisse des commerçants, qui a mis sur pied dans l'espace d'une trentaine d'années une organisation très poussée de maisons fictives ; celles-ci donnent l'occasion aux apprentis de commerce de se faire la main en s'initiant à toutes les opérations (achats, ventes, publicité, études de marché, paiements, opérations de banque et de bourse, service de contentieux, exportation formalités douanières, etc.). Le passage à la réalité n'est dès lors plus une sinécure, il existe en effet 150 maisons fictives en Suisse et 700 à l'étranger qui contribuent dans une large mesure à faciliter cette transition.

La maison valaisanne se nomme « Treize Etoiles & Cie » et grâce à son excellent travail elle a eu le très grand honneur de recevoir samedi et dimanche à l'Hôtel de la Planta la Foire romande des maisons fictives sous la forme d'une exposition ouverte au public. Celle-ci groupait neuf maisons fictives qui avaient monté des stands très suggestifs pour mettre leurs articles en évidence ; nous avons pu voir des denrées coloniales des postes récepteurs de radio, des fruits, du vin, etc. Les achats allèrent bon train et le public prit un vif intérêt aux transactions ; des directeurs d'entreprises, des employés et de simples curieux furent nombreux à visiter cette exposition. Emprisons-nous de préciser que toutes les opérations effectuées par des apprentis sont faites sur des formules officielles et qu'elles sont vérifiées par des personnes compétentes de la branche.

Parmi les personnalités présentes à l'ouverture, nous avons remarqué MM. Isliker, Zurich, délégué du comité central de la Société suisse des commerçants ; Soquel, Neuchâtel, le grand animateur des Maisons fictives en Suisse romande ; de Quay, vice-président de la ville ; Cachin, directeur de l'OPAV ; Rey, directeur des cours professionnels ; Piller, président de l'Union des sections valaisannes de la S. s. d. C. ; Maag, président de la section de Sion de la S. s. d. C. ; Flückiger, ancien premier vice-président de la S. s. d. C., qui voue toujours un grand intérêt à tout ce qui touche cette société. Relevons aussi le grand travail des organisateurs à la tête desquels œuvre M. Winet, responsable de la maison « Treize Etoiles & Cie ».

Un jury a récompensé les meilleures présentations ; voici les résultats : 1. Finvin, Neuchâtel ; 2. Treize Etoiles, Sion, qui avait obtenu le premier rang l'année dernière à Genève et dont l'effort fut également grand cette fois-ci ; 3. Carboalor, Neuchâtel ; 4. Dencol, Lausanne ; 5. Pywol, Fribourg ; etc. ; des prix offerts par l'OPAV, la Ville de Sion et la S. s. d. C. furent naturellement les bienvenus.

Au cours d'une visite, M. le président Roger Bonvin prit un plaisir particulier à se faire expliquer le mécanisme de cette organisation et s'est proposé spontanément d'en étudier l'adaptation à l'Ecole commerciale des filles. Que voilà la meilleure référence qui prouve bien à la Société suisse des Commerçants qu'elle a fait œuvre utile envers la jeunesse.

La Creusaz

Hier à midi le thermomètre est monté à 38 degrés sur la terrasse du restaurant.

(Histoire non marseillaise.)

C'est un fait...

La route peut être comparée à un téléphone automatique : si on « tourne » mal, la faute vous est mise à charge.

MARTIGNY

Un skieur martigneraïn tué en montagne

Dimanche après midi, descendant à ski depuis l'Hôtel du Torrenthorn pour se diriger sur Albinen, M. Rémy Géréviny fut victime d'un accident. Il était accompagné de MM. Raphy Orsat et Marc Chappot. Traversant une pente, une plaque de neige se détacha et Géréviny, perdant l'équilibre, fut emporté sous les yeux de ses camarades ; il fit une chute de 200 mètres au fond d'un couloir.

Il n'était pas enroulé dans la neige mais avait dû être tué par la chute contre des rochers. Malgré une respiration artificielle pratiquée pendant deux heures, il fallut constater l'inévitable. Une colonne de secours est allée chercher le corps lundi. Il a été ramené à Martigny. M. Géréviny, appareilleur en notre ville, était âgé de 40 ans.

Nous présentons à sa mère, à sa sœur et à son beau-frère l'hommage de notre vive sympathie.

Accident de ski

Alors qu'il skiait dans la région de Verbier, Raphy Gorret, âgé de 19 ans, a fait une chute et s'est fracturé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Martigny.

Il est important d'être aimé

Jean Anouilh en adaptant « The importance of Being Earnest », d'Oscar Wilde, sous le titre « Il est important d'être aimé », a déployé toutes les ressources d'un esprit éblouissant et d'une fantaisie sans cesse renouvelée...

Le cocasse, l'imprévu, le charmant, le loufoque se succèdent dans son œuvre sans faiblir un instant et la Compagnie Paul Pasquier se réjouit d'apporter au public de Martigny et environs cette soirée de qualité, de bonne humeur et de joyeuse détente.

La location s'ouvrira le jeudi 1^{er} mars à la Papeterie Dupuis, avenue de la Gare, tél. 6 11 36.

Un tour de force du comité de Première ligue

A la veille de la reprise du championnat suisse de football, il nous paraît intéressant d'analyser rapidement le calendrier du deuxième tour pour le groupe romand de première ligue.

D'abord une première constatation s'impose. Nous félicitons le comité de première ligue qui a su éviter de faire disputer trois rencontres en Valais le même dimanche, ce qui n'avait pas été le cas au premier tour puisque, les 4 septembre et 27 novembre, on avait trouvé le moyen de faire jouer en même temps en Valais Martigny, Monthey et Sierre. On avait même poussé la plaisanterie un peu loin en fixant, le 27 novembre, les matches Monthey-Montreux, Sierre-Bienne Boujean et... le derby Martigny-Sion. Rendons donc justice au comité de Ire ligue qui a réussi pour ce printemps un véritable tour de force puisque jamais (à une exception près, Martigny-Forward et Sion-Montreux du 11 mars), deux équipes valaisannes voisines ne joueront le même dimanche chez elles. Les caissiers s'en réjouiront.

Voici l'ordre des matches tel qu'il se présente pour le Martigny-Sports : 11 mars, Martigny-Forward ; 18 mars, La Tour-de-Peilz-Martigny ; 25 mars, Martigny-Sierre ; 8 avril, Martigny-Aigle (amical) ; 15 avril, US Lausanne-Martigny ; 22 avril, Martigny-Monthey ; 29 avril, Sion-Martigny ; 6 mai, International-Martigny ; 13 mai, libre ; 20 mai, Martigny-Montreux ; 27 mai, Martigny-USBB ; 3 juin, Vevey-Martigny ; 10 juin, Yverdon-Martigny.

La saison finit donc de très bonne heure à Martigny puisque le dernier match s'y joue le 27 mai.

Programme chargé comme on le voit, qui doit inciter nos joueurs à préparer la saison qui vient avec tout le sérieux nécessaire. e. d.

Sapeurs-pompiers

Les jeunes gens de 19 à 30 ans habitant Martigny-Ville et désirant faire partie du corps de sapeurs-pompiers doivent s'inscrire auprès du secrétariat communal ou du commandant du corps Edouard Franc, agent de police, jusqu'au 15 mars. La commission du feu.

Memento artistique

Hôtel de Ville : Du 2 au 15 mars, exposition du peintre Alfred Grünwald, de Brigue.

Galerie d'art (derrière Gosnet) : Exposition de peinture, céramique, meubles anciens ; ouvert tous les jours, entrée libre.

Salle de lecture (av. du Grand-Saint-Bernard) : Gravures anciennes ; ouvert tous les jours, entrée libre.

Pour rire un brin

De toutes les couleurs

Un Américain et un Français s'étaient liés d'amitié à bord du paquebot qui les menait en Amérique du Sud et bavardaient sur le pont.

— Comment se présente votre drapeau ? interroge le premier.

— Il est formé de trois bandes : bleue, blanche et rouge. Ce sont exactement les trois couleurs par lesquelles passe le contribuable. Il est bleu quand il reçoit sa feuille d'impôts, blanc quand il a vu le chiffre que cela représentait et rouge de colère lorsqu'il sort de chez le percepteur.

— Curieux, fit l'Américain. C'est tout à fait ce qui se passe chez nous. Mais, en plus, le contribuable reçoit un tel coup qu'il en voit 48 étoiles.

La puce

Un élève fait des expériences personnelles. Actuellement, il est en train d'expérimenter sur une puce vivante. Il ordonne : « Saute. » Et la puce saute.

Il a une idée. Il lui coupe toutes les pattes. Puis, il ordonne à nouveau :

— Saute.

La puce, et pour cause, ne saute pas.

Alors, ce futur génie de conclure :

— Quand on coupe les pattes d'une puce, elle devient sourde.

Le sucre

Plusieurs élèves d'une très grande école allèrent dernièrement trouver leur professeur et lui posèrent une question précise.

— Maître, pourriez-vous nous dire ce qui sucre le café ? Est-ce le sucre ou la cuillère ?

Le maître réfléchit un bon moment, puis s'avoua incapable de répondre sur-le-champ à cette question. Il promit d'y réfléchir et de donner la solution huit jours plus tard.

Effectivement, au bout du délai indiqué, il réunit ses disciples autour de lui et affirma :

— Ce qui sucre le café, c'est la cuillère.

D'une même voix, les élèves demandèrent :

— Mais... le sucre ?

— Il sert à indiquer qu'on a assez remué.

Activité du Ski-Club

Dimanche, par un soleil resplendissant et des conditions de neige excellentes, s'est déroulé notre slalom géant de Verbier réunissant plus de 30 coureurs (ce n'est pas encore assez). Un merci à François Carron qui a piqué le parcours. Cette année, la malchance a accompagné les favoris qui détenaient les challenges, ce que leurs rivaux ont su mettre à profit. C'est ainsi qu'en O. J., René Grand fut disqualifié pour avoir manqué une porte et c'est Pierre Stalder qui enlève le challenge de l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard. Chez les seniors, Pierre Darbellay fut handicapé par un skieur qui lui a coupé la piste et c'est Roland Pont qui lui ravit le challenge de Carron-Sport. Chez les vétérans, la malchance aussi accompagne notre crack Alphonse Tornay, et Marcel Blanc enlève le challenge Innovation S. A. Chez les dames, Laurette Bovier gagne pour la deuxième année le challenge du S. C. Martigny ainsi que le junior Hubert Cretton (challenge Café de Lausanne) qui, avec son temps de 1' 27"4, réalise le meilleur de la journée.

Le S. C. Martigny remercie et encourage son équipe de l'O. J. qui l'après-midi participait au concours O. J. du Bas-Valais. Elle sortit deuxième après Verbier, mais en battant tous les autres groupements de montagne.

RESULTATS

Juniors : Hubert Cretton, 1' 27"4 (meilleur temps) ; 2. Michel Ruchet, 1' 40" ; 3. André Glassey, 1' 54"4 ; 4. Pierre Cretton, 2' 01"4.

O. J. : 1. Pierre Stalder, 1' 47"2 ; 2. Claude Ebener, 1' 57" ; 3. Christian Rouiller, 2' 05"4 ; 4. Stéphane Hatz, 2' 25" ; 5. Claude-Alain Gross, 3' 07"2.

Dames : 1. Laurette Bovier, 2' 03"4 ; 2. Claudine Darbellay, 2' 07"6 ; 3. Greti Hatz, 2' 18" ; 4. Josy Méroz, 2' 20"4 ; 5. Roduit Anne, 2' 39"4.

Seniors : 1. Roland Pont, 1' 32"5 ; 2. Pierre Darbellay, 1' 35"4 ; 3. Guy Wœffray, 2' 06"8 ; 4. Rodolphe Lussy, 2' 07"8.

Vétérans : 1. Marcel Blanc, 1' 39" ; 2. Alphonse Tornay, 1' 44"2 ; 3. Marcel Déleze, 1' 49" ; 4. Georges Roduit, 1' 49"6 ; 5. André Gremaud, 2' 14"8 ; 6. Al. Simonetta, 2' 43"6 ; 7. Henri Charles, 2' 58"4.

Et maintenant, tous rendez-vous samedi et dimanche à la Forclaz, pour la

Soirée familiale et le concours annuel

Renvoyé, le concours du SCM au col de la Forclaz est fixé au samedi 3 et dimanche 4 mars. Cinq challenges en compétition. Bien entendu, le samedi, dès 20 heures, est consacré au traditionnel souper-choucroute et à la soirée familiale.

Si le nombre des inscriptions est suffisant, un car sera organisé avec départ de la place Centrale, samedi à 15 heures. Un service de jeeps assurera également la montée le samedi et le dimanche matin : départ 7 heures et 7 h. 30.

Inscriptions. — Pour le car ou la jeep : Girard-modes, avenue de la Gare, tél. 6 10 23, jusqu'au samedi à midi.

Souper-choucroute ou dîner du dimanche, directement à l'Hôtel de la Forclaz, tél. 6 16 88, également jusqu'au samedi à midi.

Nous prions les membres de bien vouloir s'annoncer et de respecter le délai d'inscription, ceci pour éviter bien des ennuis soit à l'hôtel, soit à l'organisation des transports.

Nous comptons sur votre bonne volonté et vous disons : tous à la Forclaz, samedi et dimanche !

En cas de temps incertain, l'Hôtel de la Forclaz renseignera dès midi, le samedi. Le comité.

PROGRAMME

Samedi 3 mars : 15 h., départ de la place Centrale (car) ; 18 h., départ de la place Centrale (jeep) ; 20 h., souper-choucroute, soirée familiale.

Dimanche 4 mars : 7 h.-7 h. 30 : Départ place Centrale (jeep) ; 8 h. 30 : messe ; 10 h. : tirage des dossards ; 10 h. 30 : premier départ ; 17 h. 30 : proclamation des résultats au Café des Alpes, à Martigny.

Le Martigny-Sports s'entraîne

Le comité du Martigny-Sports a conclu la rencontre amicale suivante afin de parfaire la préparation de sa première équipe pour le deuxième tour du championnat suisse : Martigny I-Yverdon I. Ce match aura lieu dimanche prochain au Stade municipal. Bonne chance à nos vaillants représentants et espérons que l'état des terrains ne nécessitera pas de nouveaux renvois de matches.

Il est rappelé aux joueurs que l'entraînement à lieu en salle le mercredi à 18 h. 15 pour les juniors et à 19 h. 15 pour les actifs.

MARTIGNY-BOURG

Ski-club

Le S.C. de Martigny-Bourg fera disputer dimanche, 4 mars, à la Forclaz, son concours annuel comptant pour l'attribution du challenge offert par M. Alphonse Tornay. Transport par jeep, départ à 7 h. 30. S'inscrire chez M. Alfred Pierroz jusqu'à samedi à midi.

CAFÉ DE GENÈVE MARTIGNY

La pinte du bon vin Mlle Yvonne DESFAYES

Tous les mercredis BOUDIN FRAIS

du jour

Boucherie Claivaz, Martigny Place Centrale Téléphone 61487

La Ford dans le monde

Les usines européennes de la Ford Motor Company, en Belgique, au Pays-Bas, au Danemark et en Suède, vont immédiatement entreprendre des travaux d'extension représentant un investissement d'environ 31.998.000 millions de francs suisses.

Lorsque le présent programme sera parachevé, les sociétés Ford en dehors des Etats-Unis auront investi plus de 2 milliards de francs en nouvelles usines, installations et outillages depuis 1945.

Environ 175 millions ont été dépensés ou prévus depuis la fin de la guerre pour des usines d'assemblage de Ford en dehors des Etats-Unis. La liste complète des pays dans lesquels des organisations Ford d'importance majeure vendent ou assemblent des camions, tracteurs et voitures, comprend l'Irlande, la Finlande, le Portugal, l'Italie, la France, l'Egypte, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie, l'Afrique du Sud, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, le Mexique et le Brésil.



Sion

Premiers travaux de printemps

Les derniers jours ensoleillés ont permis à de nombreux vigneron de retrouver le chemin, qui — comme dans la chanson de Doret — monte à la vigne...

Les sécheurs vont bon train, et d'autres vigneron s'affairent à un défoncement qu'il fallut abandonner par suite du froid.

Souhaitons que les dégâts ne soient pas graves pour notre vignoble et qu'une excellente goutte vienne couronner le labeur de ces nobles serviteurs de la vigne !

Quand les bêtiments en démolition prennent feu

A la place du Midi, l'on est en train de démolir le bâtiment (il n'en reste pour ainsi dire presque plus rien) abritant jusqu'ici la Société coopérative vinicole ainsi que celui sis à l'angle de la rue du Rhône en face du Café de la Place. Or samedi, vers 11 heures, une étincelle jaillissant d'un chalumeau a mis le feu à un amas de vieux papier. Il s'en est suivi un début d'incendie ; la voiture du poste permanent fut très promptement à intervenir et l'embrasement de sinistre rapidement maîtrisé. Tout de même, les démolitions avancent déjà assez vite comme ça.

Déjà du bois-gentil en fleurs

Quelques rayons de soleil suffisent à faire éclore, dans des endroits bien exposés quelques buissons de bois-gentil. La vue de ces gracieuses fleurettes réjouit le cœur des passants qui espèrent que le printemps ne tardera guère... L'hiver a assez duré.

Nouvelles diverses

— La Ligue valaisanne d'action antialcoolique, dont le but n'est pas seulement de combattre l'alcoolisme par l'abstinence mais aussi d'éclairer la population sur les nombreux dangers engendrés par ce vice, a tenu son assemblée générale samedi à l'Hôtel du Cerf. Celle-ci a été précédée par une conférence du Dr Repond qui a parlé de « l'hygiène mentale et la prévention de l'alcoolisme ». La Maison-Blanche (celle de Sion !) a également tenu ses assises annuelles à cette occasion.

— La Fédération des sociétés de chant du Valais a organisé dimanche son deuxième cours pour directeurs de chant, pour chanteurs et chanteuses du Valais romand. MM. les professeurs Pasquier, Haenni, Baumgartner, Martin et Moreillon ont traité du chant grégorien, du chant polyphonique religieux et profane.

Appel en faveur des enfants suisses de l'étranger

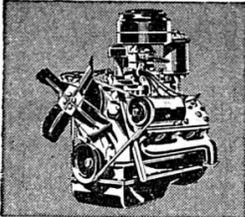
Chaque jour apporte, à notre secrétariat central à Berne, d'atristantes nouvelles sur le sort de nombre de nos compatriotes vivant au loin.

On signale, en particulier, que de nombreuses familles suisses établies dans les pays qui nous entourent ont eu à souffrir de rigueurs de l'hiver. Des enfants surtout sont à plaindre.

Il est urgent et nécessaire de venir au secours de ces compatriotes dans le besoin qui comptent sur la mère-patrie. Oh vous, qui nous lisez, ne restez pas indifférents à notre appel.

Les versements peuvent être effectués au compte de chèque postal II c 5640, Sion. Merci d'avance.

Secours aux enfants suisses de l'étranger, Secrétariat valaisan.



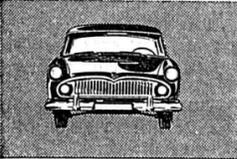
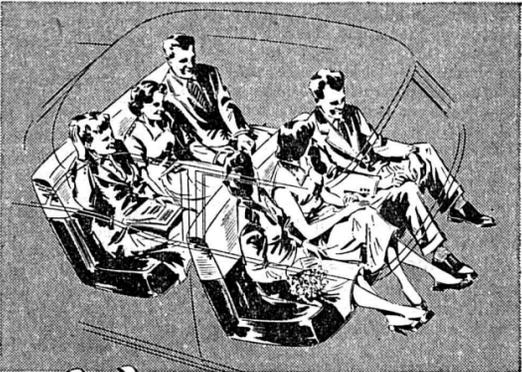
Versailles

la voiture idéale de chez nous!

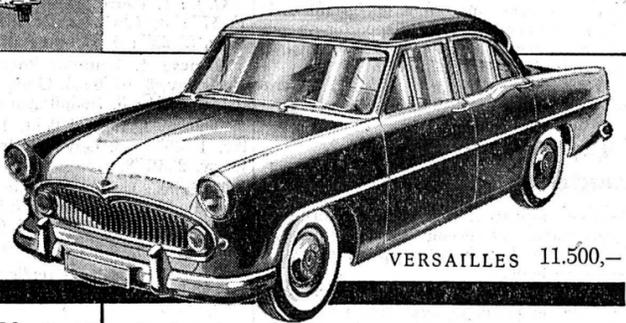
Une voiture de 12 ch-impôt offrant largement place à six adultes, économe et moderne.

Le seul moteur V-8 de cette catégorie; accélération fulgurante. Vue panoramique totale. Avec phares anti-brouillard, phares de recul, laveurs de pare-brise, éclairage dans le coffre inclus dans le prix.

Avant d'acquérir une 12 ch, il faut avoir essayé la VERSAILLES.



Versailles



ANNEN FPV-2640

VERSAILLES 11.500,-

La VERSAILLES est un produit Simca vendue en Suisse par les distributeurs officiels FORD:

Kaspar Frères, Garage Valaisan - Sion
Téléphone 2 12 71

Distributeurs locaux

Brigue: Franz Albrecht, Garage des Alpes / Martigny: Jean Vanin, Garage Ozo / Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac / Monthey: Francis Moret, Garage du Stand / Orsières: Gratien Lovey, Garage de l'Entremont / Viège: Edmond Albrecht, garage.

Cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir, bon

menuisier

capable de travailler seul, comme chef d'atelier. Bon salaire. - S'adr. au journal sous R 780.

Sommelière

est demandée pour café marchand bien toute l'année. Entrée de suite. Vie de famille. Débutante acceptée. - Faire offres sous chiffre P 3082 S, à Publicitas, Sion.

On cherche tout de suite

JEUNE FILLE

pour le ménage. Tél. 6 32 05, à Fully.

GARÇON

ayant terminé les écoles trouverait place pour travaux faciles à la pharmacie Morand, Martigny. Entrée immédiate.

De l'argent

en 24 heures! J'achète aux prix forts vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. - F. San, acheteur concessionné, Missionsstr. 58, Bâle.

*Mais oui! C'est lui!
Vous l'avez reconnu...*

**★ EDDIE ★
CONSTANTINE**

est de retour au CORSO dès ce soir

Je suis un sentimental...

Dans une nouvelle série d'aventures qui feront votre joie!

★
Plus dynamique que jamais.
★
Comme vous l'aimez.
★

VW

A vendre une VW 1953 (synchronisée); une VW 1954; une VW 1955. Ces véhicules sont à l'état de neuf. - Garage Lugon, Ardon. Tél. 4 12 50.

COULEUR à l'huile

Déchets passés au tamis, ton gris, Fr. 1,50 le kg., pour baraquements. GUALINO, couleurs, Martigny, tél. 6 11 45.

La belle confection avenue de la Gare

Impr. PILLET, Martigny

Pourquoi vous creuser la cervelle?

VITALHUMUS

Mec S.A. Charat

Un lot de canadienne à **78 fr.**

CONFECTION P.-M. **Giroud** MARTIGNY

Magasin Bagutti-Sports

TRACTEURS

9 et 12 CV. MOTO-FAUCHEUSE RAPID, 5, 6, 9 CV. TRACTEURS PLUMETTAZ, avec ou sans treuil. MOTOTREUILS viticoles et charriés. MACHINES LANKER, monte-change à pinces, 3 grandeurs, Piccolo. Parc électrique Lanker. Echange, réparations, facilités de paiement.

Léon Formaz & Fils

MARTIGNY-BOURG - Tél. 6 14 46

Nous cherchons pour tout de suite

jeune homme

comme commissionnaire et pour travaux faciles à la boulangerie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Dimanche libre. Nourri et logé chez le patron. Salaire 150 francs par mois. - Offres à Pâtisserie F. Salvisberg, Schönenwerd/SO. Tél. 064 / 3 13 23.

Pour une belle enseigne

publicitaire, lumineuse, peu coûteuse et durable
adressez-vous au représentant exclusif pour la Suisse romande de la Maison

Neoplex

André KOCHER, case postale 93, Sierre

Freddy Gay-Balmaz

Mécanicien - Vespa-Service
a transféré son atelier à la place de la Liberté, Martigny.

A vendre

buffet de cuisine

Etat de neuf.
S'adr. à Clément Héritier, avenue de la Gare, Martigny.

Possibilité de gagner au moins

50 fr. par jour

hors du métier. Capital nécessaire 600 francs. Poste restante (AS), Renens (VD).

LE MAGASIN

Marie France

Confection pour dames
MARTIGNY-VILLE (Place Centrale)

a l'honneur de vous inviter à son

Défilé de printemps

LE MERCREDI 7 MARS
Après-midi dès 15 heures
et
Le soir dès 20 h. 30
dans la grande salle du
CASINO-ETOILE A MARTIGNY
présenté par Alphonse KEHRER de Radio-Lausanne

Dernières créations de
Manteaux - Costumes tailleur - Robes - Ensembles robes et jaquettes
Modèles créations Côte d'Azur, Cannes
Fath, Dior, Balmain

présentées par quatre mannequins professionnels

Entrée: Fr. 1,50 au profit des colonies de vacances de Martigny

Nos aimables clientes qui n'ont pas reçu de cartes d'invitation, sont priées de les retirer à notre magasin

Participent à notre défilé les magasins spécialisés ci-après:

Bally, chaussures
Banyl, bas
Girard Modes, chapeaux
Paul Darbellay, sacs et parapluies

Jules Corthey, coiffure-bijoux
Décoration florale de la salle par J. Lehmann, fleuriste
Gertschen, meubles tapis

LOTERIE ROMANDE

plus que 4 jours!

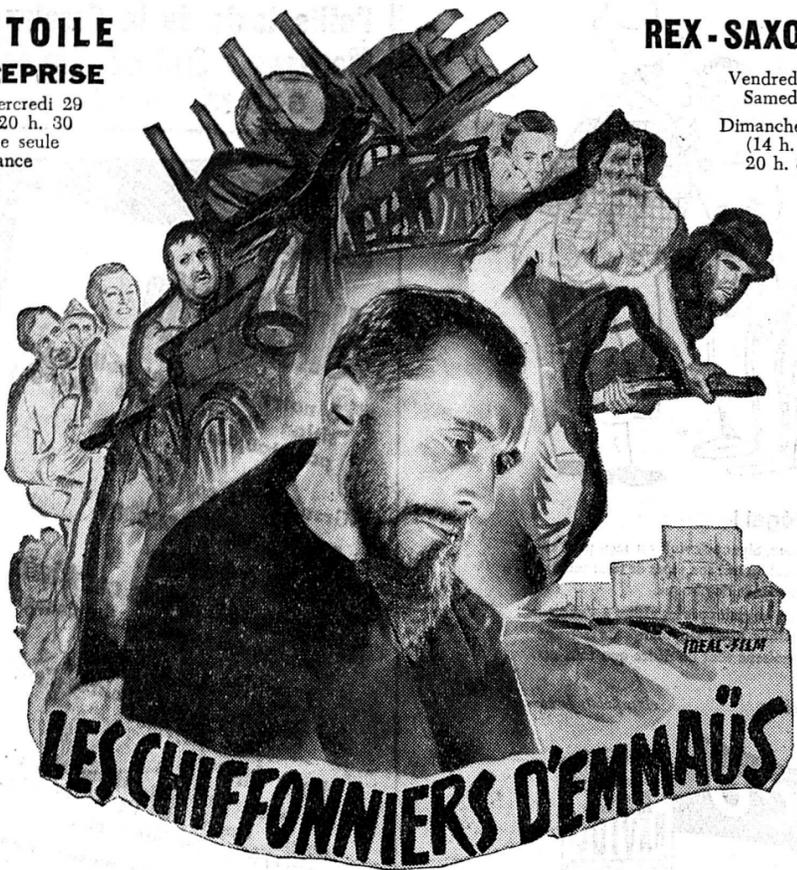
Tirage au Sentier

**ETOILE
REPRISE**

Mercredi 29
à 20 h. 30
une seule
séance

REX-SAXON

Vendredi 2
Samedi 3
Dimanche 4
(14 h. 30
20 h. 30)



LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS

L'œuvre grandiose de l'ABBÉ PIERRE

Dès jeudi 1er Un nouveau grand film français
Razzia sur la Chnouf

Le film dont on parle!

avec le **Jean Gabin** des tout grands jours

DALIO - Magali NOEL - Paul FRANKEUR - ARMONTEL, etc.
Strictement interdit sous 18 ans

Il sera prudent de profiter des premières séances

REVUE SUISSE

L'expédition suisse à l'Everest

L'expédition suisse à l'Everest, qui compte onze membres et trois cents porteurs environ, compte être au camp de base le 6 avril, a déclaré M. Albert Egler, chef de l'expédition.

Le poids total du matériel transporté est de dix tonnes. Dans ce matériel figure un équipement d'oxygène semblable à celui de la mission française qui conquiert le Makalu.

M. Egler compte établir six ou sept camps entre la base de départ et le sommet; mais il mettra en œuvre une technique nouvelle consistant notamment à espacer les premiers camps.

Le Prix Charles Veillon

Dimanche, devant une salle comble, au Central-Bellevue à Lausanne, le neuvième prix Charles Veillon, d'un montant de 5000 francs, a été décerné à l'écrivain genevois Pernette Chaponnière pour son roman « Toi que nous aimons », édité le printemps dernier à Paris.

Mme Chaponnière est l'épouse de M. Jean Dunant, industriel, et la fille de M. Paul Chaponnière, l'écrivain genevois bien connu.

Les radicaux lausannois et l'initiative d'Olten

Le comité directeur du parti radical lausannois publie la résolution suivante:

« Le comité directeur du parti radical-démocratique lausannois a pris connaissance du texte de l'initiative du comité d'Olten relative aux dépenses militaires.

Il constate que l'organisation de notre défense nationale demeure fonction de la situation mondiale, laquelle n'offre présentement pas l'assurance d'une détente suffisante. Les récents budgets militaires votés tant en Union soviétique que dans les Etats occidentaux attestent à l'évidence de cette réalité. Notre pays doit, pour se conformer à sa volonté de neutralité, tenir sa défense nationale aussi près que possible du niveau du danger, dans le cadre de ses possibilités économiques et sociales.

L'initiative d'Olten constitue une entrave décisive à la réalisation de ce principe. Elle compromet l'étude, voulue par tout le peuple suisse et actuellement en cours sous la direction de M. le conseiller fédéral Paul Chaudet, d'une armée de milices apte à remplir ses futures missions.

Dans ces conditions, le comité directeur du parti radical-démocratique lausannois désapprouve cette initiative. »

Une usine Bally dans le canton d'Uri

Le gouvernement uranais a visité dernièrement une nouvelle fabrique de chaussures de dames qui occupe quelque trois cents personnes. Les trois cinquièmes des ouvriers et ouvrières sont d'origine uranaise et peuvent ainsi se dispenser d'aller chercher ailleurs un gagne-pain. Les locaux des nouveaux ateliers ont été construits d'après les exigences les plus strictes de l'hygiène. Cette succursale de l'entreprise Bally s'est installée sur le territoire de la commune de Schattdorf.

Un baptême se termine tragiquement

Dimanche matin, à Guin, on avait fêté le baptême de deux jumeaux et, après la cérémonie religieuse, selon la coutume, des coups de mortier furent tirés à plusieurs reprises. La cheddite était allumée par une mèche. M. Albin Jendly, ouvrier, âgé de 60 ans, père de famille, ayant vu que la mèche s'était éteinte, s'approcha et, comme il se trouvait tout près du mortier, le coup partit. Le malheureux fut blessé à la face, à la poitrine et eut les deux mains arrachées. Son état est grave.

Auto contre train

Samedi soir, une automobile montée par deux personnes, descendait du village de Siviriez (Fribourg) pour traverser la voie à un passage à niveau. Les barrières étaient baissées. Le conducteur de l'auto, arrivé devant celles-ci, freina mais la voiture dérapa et les enfonça, juste au moment où arrivait un rapide de Lausanne.

L'auto heurta de flanc le deuxième wagon du train, puis toucha les autres voitures. Le mécanicien de l'express ne s'était aperçu de rien, le choc ayant été noyé dans le bruit du convoi.

Tout l'avant de l'auto a été arraché de même que plusieurs mains-courantes des wagons. Quant aux deux occupants de la machine, il s'en tirèrent sans aucun mal. Ce n'est qu'à la gare de Berne qu'on a pu se rendre compte des dégâts causés au train.

La crise des alpages glaronnais

La crise de personnel dont souffrent les alpages glaronnais va en s'accroissant chaque année. Jusque il y a peu d'années encore, il était possible de faire venir des jeunes gens du Wägital, du Muotatal et du Schächental, de même que de l'Oberland saint-gallois. Mais aujourd'hui, toutes les forces disponibles sont absorbées par l'industrie, la construction, etc. et les maîtres d'alpages sont forcés de faire tout le travail eux-mêmes. Il en va de même pour les communes, propriétaires de la plupart des alpages, qui ne disposent plus guère, pour nettoyer les pâturages chaque printemps, que de quelques vieillards hors d'état d'effectuer des travaux aussi pénibles.

Il arrive alors que les alpages retombent peu à peu en friche, la nature travaillant sans relâche à anéantir l'œuvre des hommes, que les sources et fontaines tarissent et que la vie devient impossible sur les hauts pâturages. L'Union des paysans glaronnais s'efforce de remonter la pente et livre ce problème à la discussion publique. Où les propres forces des intéressés doivent-elles être engagées et où l'aide des pouvoirs publics est-elle indispensable? De vieilles exigences sont posées à nouveau avec une force accrue.

On insiste sur la nécessité d'une production de qualité, de la création de locaux de fabrication modernes, d'un personnel qualifié, de conditions de vie acceptables pour les pâtres, etc. Mais il n'en demeure pas moins que le mal réside dans les circonstances présen-

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi 28, dernière séance: **PATTE DE VELOURS**. Deux heures de gaieté avec Robert Lamoureux et sa nouvelle fiancée, la voluptueuse Silvana Pampanini.

Mercredi 29, reprise (une séance) du merveilleux film réalisé d'après l'œuvre grandiose de l'abbé Pierre: **LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS**. Personne ne doit manquer de voir ce beau film d'actualité. Profitez de cette dernière séance.

Dès jeudi 1er mars: **RAZZIA SUR LA CHNOUF**, le film dont on parle, nous révèle le Jean Gabin des tous grands jours, avec Dalio, Magali Noël, Paul Frankeur, Pierre Louis, Armontel, etc.

Basé sur des faits authentiques et réalisé de main de maître par Henri Decoin d'après le célèbre roman d'Auguste Le Breton, « Razzia sur la chnouf » est une affaire policière de grand style qui a la valeur indiscutable d'un document. Ce film sensationnel sur le trafic illicite de la drogue est strictement réservé aux adultes. Interdit sous 18 ans.

Eddie Constantine revient au Corso

Dès ce soir mardi, Eddie Constantine, le phénomène No 1 du cinéma français, nous revient dans son dernier succès: **JE SUIS UN SENTIMENTAL**. Entouré de Bella Darvi, Walter Chiari (le Robert Lamoureux italien), de Paul Frankeur, Cosetta Greco et Aimé Clariond, Eddie Constantine se révèle plus en forme que jamais sous les traits de Barney Morgan, un reporter formidable... cynique... idéaliste quand il le faut... incorrigible don Juan... bagarreur mais sentimental. Vous passerez une soirée de franche détente et vous vous amuserez royalement en assistant aux nouvelles aventures d'Eddie Constantine. De l'amour, de l'humour et de l'action... Dès ce soir mardi. Location 6 16 22. Ce film est autorisé aux jeunes gens dès 16 ans.

FULLY - Ciné Michel

Ce soir mardi, mercredi, jeudi, une superbe réalisation en technicolor: **DIX DE LA LEGION**, avec Burt Lancaster.

SAXON - Cinéma Rex

Jeudi 1er mars: **PATTE DE VELOURS**. Du vendredi 2 au dimanche 4 (14 h. 30 et 20 h. 30): **LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS**, le film tant attendu relatant l'histoire vécue de l'abbé Pierre, la grande aventure qui bouleverse le monde, avec une distribution éclatante. Le film que tout le monde doit voir, même celui qui ne va jamais au cinéma. Profitez des séances de vendredi et dimanche en matinée, car il y aura foule samedi et dimanche soir!

tes. C'est avant tout devant les duretés et la pauvreté de la vie montagnarde que les hommes fuient. Les jeunes gens ne veulent plus subir les rigueurs d'étés hivernaux comme ceux que nous avons connus ces dernières années. C'est peut-être là l'aspect le plus redoutable du problème.

On voit que le canton de Glaris rejoint celui du Valais sur ce sujet.

Neutralité armée

Depuis 1805, alors qu'il s'est agi, pendant la troisième guerre de coalition, de garder notre frontière de l'est jusqu'à la capitulation de l'Autriche au lendemain de la bataille d'Austerlitz, notre pays n'a pas moins dû mobiliser douze fois pour sauver sa liberté et son indépendance. Rappelons, entre autres, l'entrée de 200.000 alliés au cours de l'hiver 1813/14, la mobilisation partielle à l'occasion de la révolution de juillet en France (1830), la mise sur pied de troupes en 1838 à propos du prince Louis-Napoléon réfugié en Thurgovie et que la Suisse refusa de livrer à la France, le conflit avec le roi de Prusse à propos de Neuchâtel en 1856/57 qui vit 100.000 hommes sous les drapeaux et commandés par le général Dufour. En 1859, lors de la guerre entre l'Autriche et la Sardaigne et en 1866 (surveillance de notre frontière orientale), il fallut procéder à des mobilisations de troupes. Ce fut ensuite l'appel sous les drapeaux pendant la guerre franco-allemande de 1870/71 et la reddition de l'armée de Bourbaki, puis les mobilisations de 1914/18 et 1939/45.

Pourquoi nous évoquons ces événements historiques? Uniquement pour engager les citoyens à les avoir toujours présents à la mémoire. Notre liberté, notre indépendance, notre neutralité n'ont pas été acquises sans peine et toujours il a fallu l'effort du peuple entier pour les défendre. Souvenons-nous de la devise qui figurait à l'entrée du pavillon militaire de l'exposition nationale de 1939:

La Suisse veut se défendre
La Suisse peut se défendre
La Suisse doit se défendre.

**on a l'âge
de ses artères**

En raison de la circulation constante du courant sanguin, le système artériel est parmi les organes de notre corps les plus fortement mis à contribution; c'est pourquoi, chez beaucoup de personnes, les premiers signes de l'âge se manifestent par des troubles circulatoires. Les parois élastiques des artères s'usent et se relâchent, le dépôt de chaux dans les artères entrave la circulation, augmente la pression sanguine et le cœur doit travailler davantage pour faire circuler le sang.

C'est ainsi que naît l'artériosclérose avec tous ses symptômes: hypertension, palpitations, vertiges, troubles cardiaques, maux de tête fréquents, mauvaise digestion. Et une fois l'appareil circulatoire atteint, le mal s'étend bientôt à d'autres organes. Voilà pourquoi il faut lutter contre l'artériosclérose avant que des troubles sérieux ne se manifestent.

La cure annuelle d'Artérosan pour les hommes et les femmes de plus de quarante ans nettoie le sang et les vaisseaux, fortifie le cœur, active la circulation, abaisse la pression et favorise en même temps la digestion — c'est à cet effet combiné que ce remède aux plantes doit son succès radical.

L'Artérosan est vendu dans les pharmacies et drogueries sous forme de savoureuses granules au chocolat ou de dragées sans aucun goût; la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour une cure au prix avantageux de fr. 11.90.

Cinéma

**ETOILE
Martigny**

Mardi 28: dernière séance.
Patte de velours
Mercredi 29: reprise une séance
Les chiffonniers d'Emmaüs
Dès jeudi 1er mars: Jean Gabin dans
Razzia sur la Chnouf
(Interdit sous 18 ans.)

**REX
Saxon**

Jeudi 1er mars:
Patte de velours
Du vendredi 2 au dimanche 4 (14 h. 30 et 20 h. 30):
Les chiffonniers d'Emmaüs

**CINE
MICHEL
Fully**

Ce soir mardi mercredi, jeudi, une superbe réalisation en technicolor:
Dix de la Légion
avec Burt Lancaster.

ONDES ROMANDES
(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI: 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Musique dynamique I. 7.15 Informations. 7.20 Réveil en musique. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Pages de Schubert. 9.15 La musique me parle. 9.45 Musique italienne au XVIIIe siècle. 10.10 Reprise de l'émission radiocolaire. 10.40 Johannes Brahms. 11.00 Emission d'ensemble. 11.50 Refrains et chansons modernes. 12.15 Benny Bennet et son orchestre. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Une gravure à l'aquarelle. 13.45 Franz Schubert. 16.30 Le petit atlas lyrique. 17.00 Le feuilleton de Radio-Genève. 17.20 Prélude à l'heure des enfants. 17.30 Le rendez-vous des benjamins. 18.15 Quelques fandangoes. 18.25 En un clin d'œil. 18.30 Les beaux enregistrements parus... en 1933. 18.40 Liberté et loisirs. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Petite promenade à Vienne. 19.45 Questions, on vous répondra. 20.00 Hommage à Arthur Honegger. 21.15 Les souvenirs de M. Gimblette. 21.30 En remuant le temps. 22.30 Informations. 22.35 Que font les Nations Unies? 22.40 Un musicien de notre temps: Wladimir Vogel.

JEUDI: 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour!... Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.45 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Pour le 1er Mars. 13.25 L'Orchestre de chambre neuchâtelois. 16.30 Thé dansant. 17.00 Vos refrains favoris. 17.30 Récital de chant. 17.50 Peter Scholl, Carl-Maria von Weber. 18.00 La quinzaine littéraire. 18.30 Les Championnats suisses de ski. 18.45 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Sérénade sur mesure. 20.00 Le voyageur de la Toussaint, feuilleton. 20.35 La Suisse est belle. 21.30 Concert. 22.30 Informations. 22.35 L'aventure humaine. 23.05 Disques.

VENDREDI: 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Concert matinal. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Cocktail matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif. 12.30 Le courrier du skieur. 12.40 L'orchestre Jelly Roll Morton. 12.45 Informations. 12.55 Le minute des A. R. G. 12.55 A tous vents. 13.20 Soirées de l'O.S.R. 13.40 Suis-Ne. 1. Peer Gynt. Edward Grieg. 16.30 Nos classiques. 17.00 L'Homme à l'Oreille cassée, feuilleton. 17.20 Musique légère d'aujourd'hui. 17.50 Chansons Oulman, témoin d'une époque. 18.15 Rythmes et couleurs. 18.25 En un clin d'œil. 18.40 Eroll Garner au piano. 18.45 Les Championnats suisses de ski. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 Musique française. 20.15 Contact, s.v.p. 1. 20.30 Jazz aux Champs-Élysées. 21.40 Routes ouvertes. 22.00 Œuvres de Robert Schumann. 22.30 Informations. 22.35 Que font les Nations Unies? 22.40 Le monde, vu d'un piano. 22.55 Ernest Ansermet.

Musique, Théâtre et Beaux-Arts

La «Ski-Symphony» de Daetwyler à la radio

Nous lisons dans la «Suisse» l'entrefilet suivant:
« Un événement artistique d'un caractère assez inhabituel marquera l'ouverture des Championnats suisses de ski qui auront lieu le 29 février à Cstaad.
« Ce jour-là, en effet, à 20 heures, Beromünster diffusera, en première audition, une œuvre orchestrale qui chante la gloire du ski et les sentiments heureux du skieur au milieu de la nature hivernale.
« Cette symphonie en trois mouvements, intitulée «Ski-Symphony», a été écrite par le compositeur valaisan Jean Daetwyler, qui fait de si bonne besogne musicale dans la ville de Sierre où il ne dirige pas moins de trois importants groupements artistiques: l'Harmonie municipale, à laquelle il a réussi à faire jouer des œuvres telles que le premier mouvement de la «Symphonie liturgique» d'Arthur Honegger et le tableau initial de «Petrouchka»; le chœur de l'église auquel il fait chanter des pièces de la grande époque polyphonique, appartenant à Josquin des Prés, à Matthieu Gascongne, etc.; enfin, la «Chanson du Rhône» dont il est le fondateur et à laquelle il a donné déjà nombre d'œuvres vocales qui connaissent un vif succès.
« Intéressant effort de décentralisation et de culture musicale dont on sait gré à l'excellent et actif artiste valaisan. »

« LE RHONE »
Le journal sportif par excellence.

LA BANQUE CANTONALE DU VALAIS
vous offre pour vos dépôts
sécurité et discrétion
L'argent que vous lui confiez
travaille dans le canton et pour le canton

AUTO-ÉCOLE
F. TRIVERIO
Autos - Motos - Camions
Martigny
Tél. 026 / 6 18 54
et tél. 027 / 2 38 06
Salle de théorie tea-room « Bambi »

Le cube LORA
est formidable,
il ne contient que des
vitamines naturelles

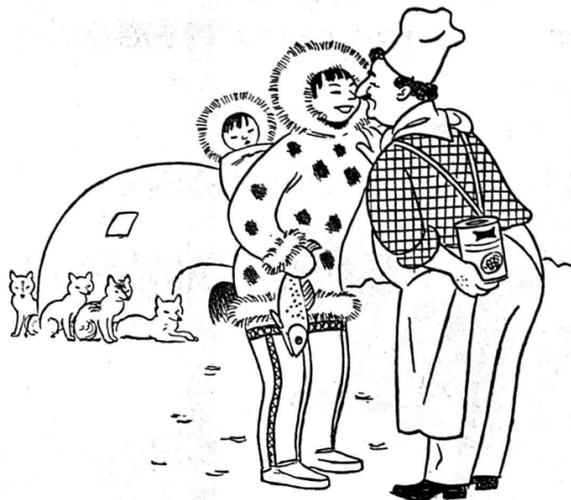


RANDON S. A.
Genève

250 gr.
ne coûte que Fr. 1.30
moins rabais

plus léger,
plus frais,
émulsionné

LORA offre davantage
grâce à ses vitamines naturelles



A chacun son régal !

En visite chez les Esquimaux, Signor Ravioli est reçu par l'aimable famille Onuk-Anik qui lui sert son repas de fête: un plat de poisson accompagné de viande de phoque.

Madame Gentil, à Lausanne, ne craint pas les visites à l'improviste: elle sait que les raviolis Roco saupoudrés de fromage râpé et arrosés de beurre noisette sont un délice que tous accueillent avec joie!

5 grandeurs de boîtes, au choix.

Avec points Juwa



Mono-axe Bucher-Guyer

nouveau modèle, 5 vitesses, 10 CV, et

Irus 6 vitesses 6½ CV, et toutes machines agricoles.

ROGER FELLAY machines agricoles
SAXON - Téléphone 6 24 04

ABRICOTIERS

Quelques milliers disponibles. Sujets de premier choix, tige et mi-tige, ainsi que tous arbres fruitiers et d'ornement.

Dirren Frères, pépinières, domaine des Iles, Martigny-Ville. Tél. 026 / 6 16 17.

On demande à Martigny une

PERSONNE

sérieuse, pour s'occuper de trois enfants, pendant un mois. Entrée début mars. Fort gage et bons traitements assurés. - S'adr. au journal sous R 729.

On cherche

JEUNE FILLE

sachant un peu cuisiner pour ménage de deux personnes, bons gages, congé régulier, entrée selon entente, avril ou mai. Adr. offres à Louis Jenzer fils, négociant, Aigle.

Petits taxis de la Forclaz
Martigny 30 ct. le km.
Tél. 6 13 33 Ouvert jour et nuit.

Une visite

à notre grande et belle exposition de meubles à Martigny paie toujours!

Grand choix en

Chambres à coucher

Salles à manger

Studios, Meubles combinés

aux nombreuses combinaisons

Meubles en frêne

pour halles et chambres d'enfants

Choix énorme

en tapis, passages, tissus de rideaux, dessus de lit et couche, couvertures en laine, etc.

Profitez de nos
58 années d'expérience

A. Gertschen Fils
S. A.

Fabrique de meubles et agencements d'intérieurs

Exposition: Brigue Tél. 028 / 3 10 55

Martigny-Ville

Av. de la Gare, tél. 026 / 6 17 94

MEUBLES
Gertschen
BRIGUE

Le Rhône

Tout abonné peut être assuré auprès de notre journal moyennant un supplément de Fr. 3,30 (p. 2 personnes).

Notre catalogue

PRIX POPULAIRES

vient de paraître

plusieurs centaines d'articles
sélectionnés à prix très bas!

grands magasins
GONSET S.A.

Voyez nos
vitrines
spéciales

Consulte
notre
catalogue

Monthey - Martigny - Saxon - Sion - Sierre - Viège

Envois franco dans tout le canton par poste ou camion